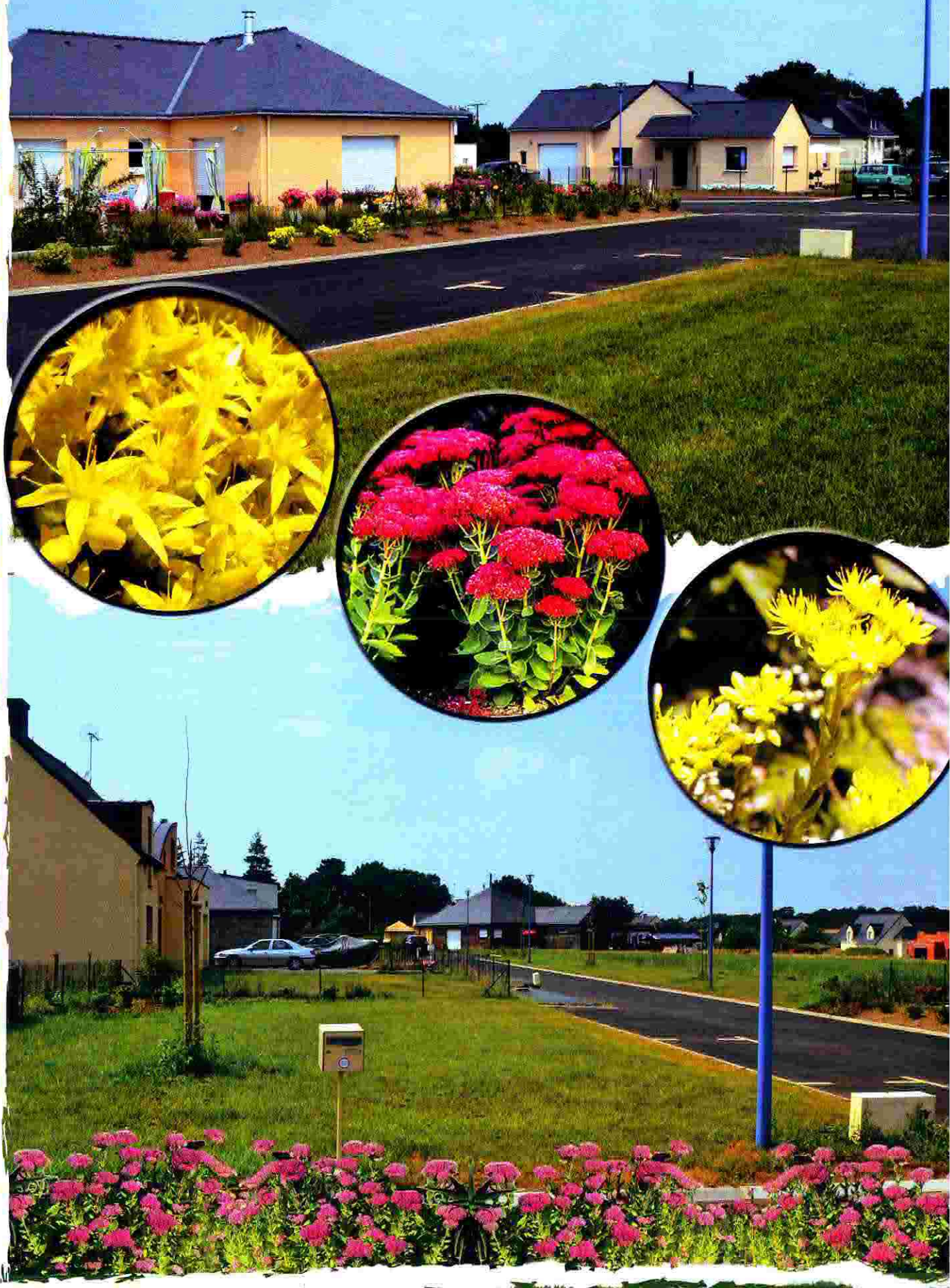




Un nouveau quartier :
« Les Orpins »





SOMMAIRE

Le mot du Maire.....	3
Le Conseil en bref	4 - 5
Comptes administratifs 2012	5
Budget.....	6
Etat-civil	7
Urbanisme	8 - 9
Petite enfance (liste des assistantes maternelles)	9
Vie scolaire (transport - cantine)	10 - 11
Service Enfance - Jeunesse (CLSH)	11 - 12
Médiathèque & Cybercommune	12
Vie associative	13 - 20
Liste des associations	21
Calendrier des fêtes et manifestations	21
Subventions aux associations 2013	22
Vie économique (Liste des acteurs économiques - Portrait d'une nouvelle entreprise)	23 - 25
Communiqués	26 - 34
Informations administratives	35 - 37
Félicitations à Sœur Constance Rouvrais pour ses 100 ans	37
Permanences des services publics	38
Informations pratiques	39

Directeur de la publication : Alain Hercouët

Conception - Mise en page - Impression : Imprimerie Numérique Agromarais

Entreprise adaptée - ZI la Gare - 56220 ST-JACUT-LES-PINS

Couverture : recto : Lotissement des Orpins (©photos MB Odent) - Verso : Le don du sang (©photo Corbis).

Eau Grées des Moulins

Depuis janvier nous avons travaillé avec une classe Bac pro « service en milieu rural » de l'ISSAT sur un recueil du moulin de la vallée, il n'est pas parfait mais il a le mérite d'exister, nous avons édité une cinquantaine d'exemplaires disponibles au moulin de la vallée.

Nous avons, comme l'an dernier, accueilli des groupes lesquels bien souvent visitent les cinq moulins et la vallée, dont les jeunes de l'Olympique Lyonnais avec leurs encadrants venus participer au tournoi junior du 9 mai à St-Jacut. Ce jour-là nous avons allumé le four de la vallée pour cuire des pizzas.

Le lundi de la Pentecôte nous avons effectué la sortie annuelle des adhérents à Lizio. La matinée a été occupée par la visite de l'éco musée. L'après midi, le poète ferrailleur nous a fait découvrir toutes ses inventions articulées... Sur le chemin du retour nous nous sommes arrêtés à Sérent au musée des costumes anciens.

D'autres groupes moins importants, comme les boulangers du secteur, les randonneurs de Pontchâteau, viennent grossir le nombre de visiteurs qui se chiffrent aux alentours de 600 pour les six premiers mois de l'année.

Le dernier temps fort est la journée du patrimoine de pays et des moulins « Le patrimoine ROND » le dimanche 16 juin, ou à nouveau nous avons cuit des pizzas. Cette nouvelle activité est concluante, elle sera sans doute renouvelée. Les deux moulins (à eau et à vent) ont été très fréquentés et les visites commentées bien appréciées.

En juillet et août nous projetons d'ouvrir le moulin de la vallée les dimanches après-midi de 14 h à 18 h, le blé sera écrasé à la manière d'autrefois par une équipe de bénévoles.

Enfin, la fête des moulins et des traditions est programmée pour le dimanche 25 août, il y aura comme les années passées : le marché du terroir, le repas galettes-crêpes, le pain cuit au feu de bois, les jeux pour les enfants, les chants, les danses, les expos, et les démonstrations du savoir faire d'autrefois...

Nous aurons besoin de beaucoup de bénévoles pour réussir cette fête appréciée par les visiteurs de plus en plus nombreux.

Le président
Eugène LE BRETON



Le dimanche 2 juin nous avons collaboré au « Rallye patrimoine de Redon », beaucoup de participants nous ont déclaré découvrir pour la première fois ces deux sites des moulins si proches de chez eux.

Au cours des mois de mai et juin, nous avons reçus six autocars soit au total 300 personnes majoritairement satisfaites des commentaires et du cadre que nous leur faisons découvrir.



VIE ASSOCIATIVE

Club Jacutais de l'Amitié

Résumé des activités du 1^{er} semestre 2013

Le 5 février : nous avons fêté les reines et les rois

Le 12 janvier : assemblée générale et renouvellement du tiers sortant - le bureau a été reconduit dans son intégralité. Présidente : Annick BIJOT et vice-présidents : Michel SOUCHET et Yvette LESOUF. Le bilan est positif mais les effectifs s'amenuisent car avec l'âge les rangs se vident - la porte est grande ouverte aux jeunes retraités ou aux personnes retraitées récemment arrivées sur la commune. Cette réunion était suivie d'un repas préparé par le restaurant OLLIVIER.

Le 20 mars : à NIVILLAC nous avons apprécié le déjeuner-spectacle musical reprenant les variétés des années 1965-1970.

Le 7 avril : le club organisait un concours de belote - ce sont 56 joueurs soit 28 équipes qui sont venus participer à ce tournoi. Les jeux se sont déroulés dans un climat très convivial.

Le 14 avril : sur les berges du premier étang, quarante pêcheurs ont taquiné la truite de 8 à 12 h.

Le 29 juillet au complexe sportif : repas de cochon grillé. Venez nombreux, vous ne serez pas déçus. Inscriptions auprès d'Odette NAEL : 02 99 71 91 41 ou Marie Thérèse TUAL : 02 99 71 95 26.

Rappel des différentes activités du club :

Le 1^{er} jeudi du mois : à 14 h 15 à la salle polyvalente après-midi détente ;

Le 2^{ème} jeudi : à 14 h à la salle du club : art floral ;

Le 3^{ème} jeudi : visite à la Maison d'accueil Angélique Lesourd.

Petit rappel pour le cinéma (ouvert à tous, adhérents ou non) qui a lieu une fois par mois, en général le 3^{ème} mardi à 14 h30. Le départ a lieu vers 13h30 - 13 h 45 de la salle du club. Pour l'organisation il est impératif de se faire connaître pour le 15 du mois auprès de Ginette DANIELO au 02 99 91 22 17.

Pour une demande location :

- de chapiteau (x) s'adresser à Madeleine ROUXEL : 02 99 71 96 31
- de vaisselle s'adresser à Denise LE COINTRE : 02 99 71 82 92.

Nous vous souhaitons à tous de bonnes vacances d'été.

Tous en Forme à St-Jacut

Les cours de gymnastique volontaire reprendront en Septembre.

Vous pourrez vous inscrire à partir du 12 Septembre.

Pour la gymnastique douce :

Le jeudi matin de 9 h à 10 h dans les locaux de l'ancienne mairie.

Pour la gymnastique tonique :

Le Jeudi soir de 20 h à 21 h dans le gymnase de St-Jacut-les-Pins.

Inscription (aux lieux et heures des cours)

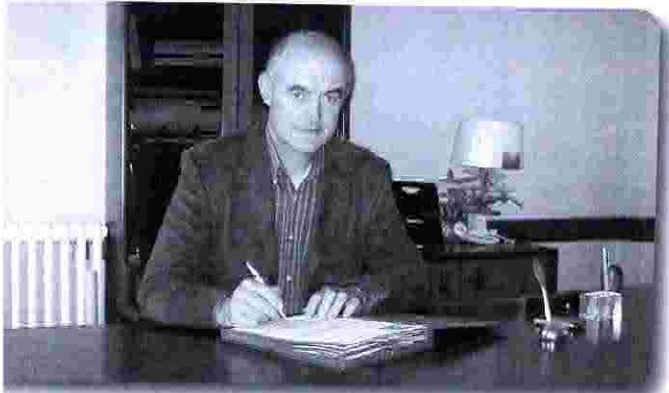
Tarif pour l'année 2013/2014 : **55 €** (licence et assurance comprises)

Fournir un certificat médical d'aptitude à la gymnastique volontaire lors de l'inscription.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à : Mme PIERRET - Tel : 02 99 93 43 26



LE MOT DU MAIRE



Voici donc enfin les beaux jours. Il est temps. On n'avait vraiment besoin d'un peu de soleil pour supporter un climat économique et social si chargé.

L'activité communale reste soutenue en cette fin de mandat. En effet, le principal investissement est en cours de réalisation. Le nouveau restaurant scolaire sera en fonction à l'automne, après un an de travaux. Il permettra d'accueillir les écoliers dans un univers plus agréable, plus sûr et offrira de meilleures conditions de travail. J'en profite pour remercier le personnel pour le travail accompli. Il n'est pas si facile de servir en même temps cent jeunes, qui commencent à avoir faim, qui décompressent après une matinée studieuse, et qui font preuve d'un certain « dynamisme ». La surveillance ensuite, sur une cour qui n'en est pas une ; il faut avoir l'œil sur tous, grands qui courent vite, et petits plus craintifs et fragiles. De même, on peut remarquer la bonne conservation des locaux et du mobilier, toujours le même depuis trente ans.

La salle polyvalente sera donc désormais libre pour les autres usages. En délocalisant la cantine, nous avons également créé un espace socio-culturel dédié aux réunions, rencontres familiales et animations diverses.

D'autres aménagements sont en cours, réalisés par nos services techniques. L'espace végétal entre la salle de sport et l'ancien terrain de foot sera amélioré et régénéré. La haie commençait à se détériorer et les circuits d'eau pluviale étaient mal définis. D'autre part, le cheminement du bourg vers la butte des Cinq Moulins va être amélioré par la création d'un sentier en bordure

de voirie. L'accès au cabinet médical s'en trouvera ainsi sécurisé, de même que le parcours des enfants vers l'école ou vers les arrêts de bus.

L'entrée du bourg, route de Redon va être aménagée afin de ralentir la circulation. C'est l'entreprise Duval Paysage qui s'en chargera dans les prochaines semaines.

Dès qu'ils auront un moment, les employés des services techniques vont parcourir la commune pour poser les numéros d'habitation. Nous étudions également la possibilité de regrouper certaines boîtes aux lettres. Les facteurs doivent descendre environ 300 fois de leur voiture chaque jour. Le but serait d'éviter de s'arrêter cinq fois sur cent mètres. Nous n'implanterons ces batteries de boîtes aux lettres qu'avec votre accord évidemment.

L'aménagement du lotissement des Orpins est terminé. Il reste deux lots à vendre. Les plans du futur lotissement « Les Callunes », situé entre le bourg et le Couëdic, sont prêts. Il sera probablement réalisé en plusieurs tranches, au fur et à mesure de sa commercialisation.

Nous préparons également la construction d'un local de stockage partagé entre les associations et les services techniques. Il sera situé à l'ancien dépôt, au Nord des terrains de foot, à côté de la serre qui vient d'y être installée.

Au niveau intercommunal, nous intégrerons en janvier prochain 6 nouvelles communes du canton de Pipriac au sein de la CCPR, qui en compte déjà 24. Nous serons nombreux autour de la table ! Il faut savoir que dans un climat économique difficile, notre territoire s'en sort assez bien. Au premier trimestre 2013 par exemple, savez-vous que nous avons gagné plus de 200 emplois ? Les zones d'activités de Rieux, de Saint-Nicolas, de Sainte-Marie, se remplissent dès que les travaux d'aménagement sont terminés. Il y a toujours une concurrence entre territoire pour l'implantation d'entreprises. Notre communauté de commune est attractive et dynamique. Nous en profitons tous car nous en partageons les ressources et les emplois. Cela mérite d'être noté en ce moment ! C'est avec cette petite note d'optimisme que je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances.

Le Maire, Alain Hercouët





LE CONSEIL EN BREF...

Restaurant scolaire

Les travaux ont pris du retard du fait de la météo et de l'entreprise chargée de la fourniture et de la mise en place des menuiseries extérieures. Le contrat de prêt avec la banque (350 000 €) a été renégocié et passe de 4,67 % à 3,65 % (soit une économie d'environ 32 000 €). Mobilier : achat de chaises et de tables pour 120 rationnaires (coût = 15 000 €env.).

Numérotation des villages

Le travail d'attribution des numéros est terminé. Les numéros vont bientôt être posés chez les particuliers. Par ailleurs, un regroupement des boîtes aux lettres est en cours d'étude : l'idée est d'installer les boîtes en batterie afin de rationaliser la durée de la tournée du facteur.

Assainissement collectif

Une extension du réseau va intervenir dans la rue des Genêts afin de raccorder un immeuble en cours de construction. Les travaux sont confiés à l'entreprise COCA ATLANTIQUE pour un montant de 3 990,50 € HT. La maîtrise est assurée par le cabinet BOURGOIS pour un montant de 300 €HT.

Personnel communal

Services Techniques : Betty LEJEAU, précédemment en Contrat d'Accompagnement vers l'Emploi (CAE à raison de 20 h/semaine), a été recrutée en contrat « Emploi d'Avenir » depuis le 2 Avril 2013 (poste à temps complet pour une durée initiale de douze mois, renouvelable une fois).

Local de stockage

Lors de la séance du 13 juin 2013, le Conseil municipal a validé l'avant-projet de construction d'un local de stockage près du complexe polyvalent. Ce bâtiment, d'une superficie de 240 m², sera affecté aux services techniques. Une partie sera mise à la disposition des associations (comme dans l'actuel local loué par la commune dans la rue St-Laurent).

L'enveloppe financière affectée aux travaux a été revue à la hausse et passe de 100 000 € HT à 150 000 € HT, soit un coût aux alentours de 500 € HT le m² pour la construction. L'estimatif comprend les VRD (empierrement, haies et clôtures, aire de lavage, boxes pour le stockage des matériaux).

Financement : la subvention de l'Etat, demandée au titre de la DETR, n'a pas été accordée.

Coordination SPS : cabinet GUEGAN (690 € HT).

Entrée Est du Bourg

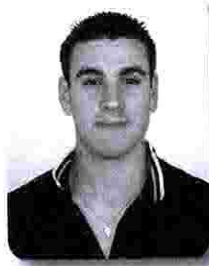
Les travaux ont été confiés à l'entreprise DUVAL PAYSAGE de QUESTEMBERG pour un montant de 9 275 € HT, le cabinet BOURGOIS de VANNES assurant la maîtrise d'œuvre des opérations.

Un financement de l'opération a été sollicité auprès du Conseil général au titre des amendes de police, s'agissant de travaux de sécurisation.

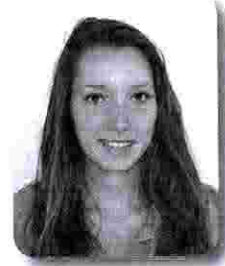
Emplois saisonniers :



Emile DUVAL est affecté aux services techniques durant le mois de Juillet



et **Antoine MORICE** durant le mois d'Août.



Julie MORICE est affectée au camping durant le mois de Juillet



et **Corentin GUILLORE** durant le mois d'Août.



Lotissement des Orpins

Les travaux de finition des VRD (bordures, revêtements sur la voirie, espaces verts, éclairage public) sont terminés. Deux lots restent à vendre au prix de 25 € le m².

(contact : EADM - 02 97 01 59 91).

Communauté de Communes du Pays de REDON

Six nouvelles communes vont rejoindre la CCPR au 1^{er} Janvier 2014 : BRUC-SUR-AFF, PIPRIAC, SIXT-SUR-AFF, SAINT-JUST, SAINT-GANTON et LIEURON.

Bâtiments communaux

Cantine et logement de l'ancienne mairie : remplacement des chauffe-eau pour un montant total de 2 342,28 € HT (entreprise LE CHENE de ST-JACUT-LES-PINS).

Presbytère : travaux de rénovation de la salle de bain - travaux réalisés par les entreprises MONTOIR d'ALLAIRE (plâtrerie, carrelage pour 1 517,30 € HT) et LE CHENE de ST-JACUT-LES-PINS (plomberie pour 1 770,11 € HT).

Voirie : aménagement de la rue des Moulins

Un cheminement piétonnier est réalisé par les services techniques communaux le long de la rue des Moulins (du carrefour de la rue de la Prée jusqu'à la sortie Nord du bourg). Un réseau d'eaux pluviales est installé sous ce cheminement qui permet de rejoindre le cabinet médical et le secteur de la Butte des Moulins en toute sécurité.

Complexe polyvalent : réaménagement d'un espace vert

Les services techniques communaux ont procédé à des travaux de réaménagement de l'espace vert situé entre la salle omnisports et le terrain d'entraînement. Des bordures ont été implantées le long du cheminement et un réseau d'eaux pluviales a été réalisé.

Impôts locaux

Reconduction des taux de l'an dernier, soit :

Taxe d'habitation :	12,84 %
Foncier bâti :	16,20 %
Foncier non bâti :	62,00 %

Défibrillateur

Un second appareil a été acheté et installé au complexe polyvalent (près du hall d'entrée). Coût : 2 306 € HT.

Réforme des rythmes scolaires

Le Conseil Municipal a décidé de différer l'application à la rentrée 2014-2015.

Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE)

Le cabinet GESCAD de LANDERNEAU a été retenu pour élaborer un diagnostic (coût : 2 020 € HT).

Terrain de football

Travaux de décompactage et de sablage du terrain d'honneur réalisés par l'entreprise ROPERT PAYSAGE de PLOEREN (coût : 2 510,40 € HT).

COMPTES ADMINISTRATIFS 2012

Budget principal

Résultat de fonctionnement : + 155 798,87 € (117 394,83 € affectés en investissement)

Budget assainissement : Résultat d'exploitation : - 4 683,92 € (déficit)

Budget CCAS : Résultat de fonctionnement : + 612,83 €

Budget principal

Chapitre	Dépenses de fonctionnement	Montant voté
011	Charges à caractère général	382 200.00
012	Charges de personnel	414 000.00
014	Atténuation de produits	500.00
65	Autres charges de gestion courante	246 300.00
66	Charges financières	27 000.00
67	Charges exceptionnelles	1 500.00
68	Dotations aux amortissements	14 533.00
023	Virement de la section d'investissement	97 931.04
	Total des dépenses	1 183 964.04

Chapitre	Recettes de fonctionnement	Montant voté
013	Atténuations de charges	5 000.00
70	Produits de services	43 246.00
73	Impôts et taxes	464 459.00
74	Dotations et participations	548 855.00
75	Autres produits de gestion courante	48 000.00
042	Travaux en régie	36 000.00
002	Excédent reporté	38 404.04
	Total des recettes	1 183 964.04

Budget assainissement

Chapitre	Dépenses de fonctionnement	Montant voté
011	Charges à caractère général	45 300.00
66	Charges financières	25 000.00
67	Charges exceptionnelles	196.08
68	Dotations aux amortissements	79 157.00
002	Déficit reporté	4 683.92
	Total des dépenses	154 337.00

Chapitre	Recettes de fonctionnement	Montant voté
70	Produits de gestion	94 200.00
77	Produits exceptionnels	60 137.00
002	Excédent reporté	0.00
	Total des recettes	154 337.00

Budget C.C.A.S.

Chapitre	Dépenses de fonctionnement	Montant voté
011	Charges à caractère général	2 702.83
012	Charges de personnel	410.00
65	Autres charges de gestion courante	4 500.00
67	Charges exceptionnelles	0.00
	Total des dépenses	7 612.83

Chapitre	Recettes de fonctionnement	Montant voté
70	Produits des services du domaine	500.00
74	Dotations, subventions et participations	65000.00
002	Excédent antérieur reporté	612.83
	Total des recettes	7 612.83

Naissances



22 mars 2013	Lison BEILLON	Turlu
27 mars 2013	Priscille CADOUX	26 rue des Moulins
24 avril 2013	Gabriel CHÉDALLEUX	La Fourmiraie

Mariages

23 février 2013	William MORGAN & Elisabeth CHOBERT
16 mars 2013	Brian BESOMBES & Ingrid CARON
29 juin 2013	Grégoire VAILLANT & Angélique HERCOUËT



Décès

Personnes domiciliées à SAINT JACUT LES PINS (hors communauté)

Marcel CHEVREL	31 janvier à Redon
Léonie PANHALEUX, veuve DUCHESNE	03 mars 2013 à Malestroit
Thérèse GUIMENÉ, veuve CAUDARD	13 mars 2013 à St-Jacut-les-Pins
Suzanne RACOUET, veuve THÉAUDIN	27 mars 2013 à Redon
René Michel CRÉTÉ	06 avril 2013 à St-Jacut-les-Pins
Angèle ALLAIN, veuve LOURY	03 mai 2013 à Redon
Alphonse LESOURD	06 mai 2013 à St-Jacut-les-Pins
Lucien FLEURY	19 mai 2013 à Redon
Loïc PÉRION	30 mai 2013 à St-Jacut-les-Pins

Communauté des Sœurs

Marie HEUZÉ	13 janvier 2013 à St-Jacut-les-Pins
Marie-Thérèse MAHÉ	23 mars 2013 à St-Jacut-les-Pins
Léontine EPAILLARD	23 mars 2013 à St-Jacut-les-Pins

Maison de retraite

Cydanie AUDIC, veuve GICQUEL	21 mars 2013 à St-Jacut-les-Pins
Marie TREMOUREUX	27 mars 2013 à St-Jacut-les-Pins
Eugène SOREL	09 mai 2013 à St-Jacut-les-Pins
Jeanne GEFFROY, veuve RIO	13 mai 2013 à St-Jacut-les-Pins
Gabriel LE GOFF	21 mai 2013 à St-Jacut-les-Pins
Laurentine DENOUAL, veuve HOUËIX	08 juin 2013 à St-Jacut-les-Pins
Germaine DANILO	11 juin 2013 à St-Jacut-les-Pins
Irène FRANZINI, veuve CHATEL	11 juin 2013 à St-Jacut-les-Pins

Félicitations aux bénévoles qui assurent l'organisation des obsèques et l'animation de la cérémonie. Ce service est appréciable et remarqué par les personnes venant de l'extérieur.

Voici les coordonnées du Père LAUNAY au Presbytère de PEILLAC : 02 99 91 24 10



URBANISME

Permis de construire

M. & Mme MICHELOT A. & PINARD M.	Construction d'une habitation	La Guidemaie
M. & Mme LE MASLE J. & CADIO V.	Construction d'une habitation	6 rue des Genêts
M. & Mme BAILLEUL J. & DREAN G.	Construction d'une habitation	13 bis rue de Couédic
M. TIGER Jean-Michel	Extension d'une habitation	La Lardrie
M. & Mme AUBERT Gilles	Construction d'un hangar	La Thiolaie
M. HERCOUËT Alain	Construction d'un hangar de stockage	Le Val
M. & Mme BEILLON Vincent	Extension et aménagement habitation	Turlu
M. & Mme LE NUE Olivier	Démolition d'un bâtiment	Couesnongle
M. & Mme BAILLEUL Julien	Modification façade habitation	13 bis rue de Couédic
Mme THOMAS Marie-Claire	Construction d'un garage	Trémoureux

RAPPEL !

Lorsque vous envisagez de réaliser des travaux, PENSEZ À VÉRIFIER SI CES TRAVAUX SONT SOUMIS OU NON À DÉCLARATION OU AUTORISATION.

Lorsque ces travaux sont SOUMIS À DÉCLARATION OU AUTORISATION, ATTENDEZ IMPÉRATIVEMENT L'ÉCRIT AVANT D'ENTREPRENDRE LA RÉALISATION.

Renseignements : Mairie : 02 99 91 28 65 - DDE : 02 99 71 10 66

Déclarations préalables

M. & Mme CADIOT Marcel	Isolation pignon sud	La Gare
M. & Mme DAGNAUD J-Claude	Ajout porte	2 rue des Moulins
M. & Mme PIVAUT Alain	Pose d'une clôture	Botnaga
M. & Mme DUGUE Michel	Pose de fenêtre de toit	Le vauvolet
M. & Mme LAMRAOUI Mohamed	Pose de fenêtre de toit	14 rue Saint-Laurent
M. & Mme GENEST Didier	Création d'un garage	17 domaine de Villeneuve
M. HERVIEUX Franck	Création d'un abri de jardin	La Thiolaie
M. & Mme LEMOINE Michel	Bardage de pignon	La Grée
Mme BRILLET M-Madeleine	Création d'un abri de jardin	La Béchauderie
NIOL Delphine & TUAL Pascal	Pose d'une clôture + portail	Le Potenvin
NIOL Delphine & TUAL Pascal	Pose d'une fenêtre de toit	Le Potenvin
M. MOREAU Serge	Création d'une véranda	11 rue de l'Ardoisière
M. & Mme DANTO Joseph	Isolation extérieur pignon ouest + façade nord	Brandicouët

URBANISME

Déclarations préalables (suite)

M. & Mme GEFFRAY Fabrice	Création d'une extension	28 rue de la Prée
Mme NIOL Raymonde	Bardage de pignon nord	Les Eclopas
M. & Mme BOUTIN Jacques	Création d'une véranda	Bel Air
M. & Mme OLLIVIER Philippe	Pose d'une serre	11 chemin des Saulniers
M. & Mme DANTO Joseph	Installation de baies vitrées sur préau	Brandicouët
M. & Mme TUAL René	Pose d'une clôture + grillage	La Radniguel
M. & Mme DENOUAL Jean-Yves	Pose d'une serre	Tressel
M. & Mme LE BEL Stéphane	Création d'un abri de jardin	10 bis rue du Couédic
M. & Mme CADOUX Philippe	Extension d'habitation	26 rue des Moulins
M. & Mme LHEUREUX Daniel	Habillage Pignon Nord	La Guidemaie
M. & Mme CADIER Vincent	Prolongation pergola	2 place de l'Eglise
M. & Mme DAGNAUD Jean-Claude	Pose d'une fenêtre de toit	2 bis rue des Moulins
M. & Mme BAILLEUL Julien	Carport	13 bis rue du Couédic
M. MORGANT Christian	Pose salon de jardin en bois	22 bis rue des Moulins
M. LECLAIRE Didier	Pose baies vitrées sur garage	Tressel
M. & Mme DRÉAN Bernard	Construction d'un garage	13 rue du Couédic
M. & Mme PIERRET Gilles	Construction d'un abri de jardin	5 rue des Orpins
Mme MIDDELTON Jacqueline	Pose Portail + clôture	20 rue Sainte Anne
M. & Mme MÉHAT Gilbert	Pose d'une porte fenêtre	Le Temple

PETITE ENFANCE

Liste des assistantes maternelles

Nom	Adresse	Téléphone
BOUESNARD Brigitte	La Grée St Barnabé	02 99 91 21 25
BRETECHE Valérie	La Guidemaie	02 99 72 86 56
ERMENIER Sandrine	11 Domaine de Villeneuve	02 99 91 39 70
GEFFRAY Sylvie	28 rue de la Prée	02 99 91 32 83
HALLIER Nathalie	16 rue du Clos Barré	02 99 93 40 48
LE ROUX Corinne	Bréhadoux	06 61 82 33 67
LE BELLER Marie-Line	Tressel	02 99 91 38 54
LOURY Anne-marie	Le Haut Calléon	02 99 91 25 48
ROBERT Sandrine	11 Rue de la Prée	02 99 91 39 61
THOMAZO Guenhaelle	Domaine de la Chataigneraie	02 99 91 27 03
ROINE Céline	Botnaga	06 19 14 40 72



VIE SCOLAIRE

Transports scolaires

Délivrance des cartes pour la rentrée 2013/2014

Collège d'Allaire + Lycée ISSAT de St-Jacut-les-Pins :

Le lundi 26 août 2013 à la Mairie d'Allaire de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Le mardi 27 août 2013 à la Mairie de Rieux de 13 h 30 à 17 h.

Pour ceux qui ne pourront se libérer pour ces deux permanences Marie-Claire Le Sourd se tiendra à votre disposition au bureau du SIVOMUCA à Allaire (17 rue de la Libération).
Tél. 02 99 72 80 80.

Collège de Malansac :

Le mercredi 28 août 2012 à la Mairie de Saint-Jacut-les-Pins de 14 h à 16 h.

Vendredi 30 août 2013 à la mairie de Malansac de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

Samedi 31 août 2013 de 8 h 30 à 12 h à la mairie de Malansac.

Ecole St-Joseph de Saint-Jacut-Les-Pins :

Le mercredi 28 août 2013 à la Mairie de Saint-Jacut-les-Pins de 14 h à 16 h.

Pour les élèves scolarisés à Questembert, s'adresser au SITS à la mairie de Questembert.

Pour les élèves scolarisés à Redon, il n'y a pas de permanence : s'adresser aux transports Maury.

1) Pour les renouvellements d'inscriptions : adresser aux Transports Maury - Saint Roch - 56220 Rochefort-en-Terre [tél. : 02 97 43 32 70] la fiche d'inscription complétée, le règlement et une enveloppe timbrée à 0,63 € pour le retour de la vignette.

2) Pour les nouvelles inscriptions, changement d'établissement, changement d'adresse : adresser aux Transports Maury à Rochefort-en-Terre la fiche d'inscription complétée, une photo d'identité, le règlement et une enveloppe timbrée à 1,55 € pour le retour de la carte et des horaires (format 16 X 23).

Tarifs	Bénéficiaire	1 ^{er} et 2 ^e paiement	Année
1	½ pensionnaires	1 ^{er} paiement : 41 € + 2 ^e : 82 €	123 €
1 bis	½ pensionnaires tarif réduit (1)	1 ^{er} paiement : 41 € + 2 ^e : 54 €	95 €
2	½ pensionnaires dérogation (2)	1 ^{er} paiement : 51 € + 2 ^e : 102 €	153 €
3	élèves internes	1 ^{er} paiement : 33 € + 2 ^e : 42 €	75 €

(1) Pour 3 enfants transportés ou plus.

(2) ½ pensionnaires en dehors de leur secteur scolaire

Peuvent être présentés comme justificatif les titres suivants en cours de validité :

- 1) Carte départementale de Transports Scolaires
- 2) Carte TIM INTERNES
- 3) Carte INTERNE sur les services scolaires spéciaux.

Les élèves qui souhaitent utiliser le car occasionnellement ou scolarisés au CFA : **Carte TIM**

- billet joker : 2 € le voyage (valable toute l'année sur tout le réseau TIM)

- abonnement de 10 voyages valable sur une durée de 6 mois : 15 € soit 1,50 € le billet

- abonnement mensuel : 32 €

Le tarif pour les élèves internes est identique sur l'ensemble des transports départementaux : réseau TIM et réseau transports scolaires (services spéciaux).

Tout trimestre commencé est dû.

VIE SCOLAIRE

Cantine municipale

RAPPEL IMPORTANT !

La gestion des absences pour les usagers réguliers :

Prévenir les services communaux en téléphonant la veille (si possible) ou, au plus tard, le jour même avant 9 heures à la Mairie EXCLUSIVEMENT (02 99 91 28 65).

En cas de non respect des consignes, la facturation sera établie aux conditions ci-après :

- absence signalée la veille ou le jour concerné avant 9 h : **pas de facturation.**
- absence non signalée ou signalée après 9 h le jour concerné : **facturation à 100 %.**

La gestion des inscriptions pour les usagers occasionnels :

Prévenir les services communaux en téléphonant au plus tard, le vendredi précédent avant 12 heures à la Mairie EXCLUSIVEMENT (02 99 91 28 65).

Pour les cas exceptionnels justifiés, la facturation sera établie aux conditions ci-après :

- présence signalée la veille : **facturation à 100 %**
- présence non signalée la veille et signalée le jour concerné avant 9 h : **facturation à 125 %**
- présence signalée après 9 h le jour concerné : **pas de repas.**

Prix du repas au 1^{er} janvier 2013 : 2,95 euros

Nos services restent à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

SERVICE ENFANCE ET JEUNESSE

Le Centre de Loisirs

Le centre de loisirs va fêter ses 10 ans !

Et oui déjà !!! Me direz-vous !!! Cette année, il ouvrira du 08 juillet au 09 août 2013.

A cette occasion, nous fêterons son existence lors du Festival Jeuzick'en Tong a eu lieu le vendredi 26 juillet à la salle polyvalente. Un spectacle de marionnettes intitulé : Bill-Bullea été présenté. La soirée s'est poursuivie par un apéro et pique-nique partagé.

Concernant le Centre de loisirs, voici quelques rappels sur le fonctionnement.

- Le centre de loisirs accueille les enfants de 3 à 11 ans, de 9 h à 17 h à l'école St-Joseph. (Seulement pour l'été !)

Les enfants peuvent arriver entre 9 h et 9 h 30. Il est proposé un accueil à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas.

- Garderie sur inscription à partir de 7 h 30 et le soir jusqu'à 18 h 30.

Tarif garderie : 0,50 € la 1/2 heure débutée (7 h 30 à 8 h, de 8 h à 8 h 30, et de 8 h 30 à 9 h).

Tarifs

Celui-ci se calcule en fonction de votre quotient familial.

Quotient familial	0 à 300	301 à 550	551 à 750	751 à 950	951 et +
Journée	8 €	9 €	10 €	10,50 €	12 €
1/2 journée	3 €	3,25 €	3,50 €	3,75 €	4,50 €
5 jours consécutifs	35 €	40 €	45 €	47,50 €	55 €

Pour connaître votre quotient, il faut nous indiquer votre numéro d'allocataire CAF, ou bien l'attestation que vous avez reçue de la MSA.

Tarif repas: 3 € déjà compris dans le prix de la journée.

Réduction pour familles nombreuses: 10 % de remise sur la facture à partir du 3^{ème} enfant inscrit au centre de loisirs.





SERVICE ENFANCE ET JEUNESSE

Le Centre de Loisirs

Les inscriptions

Pour l'été seulement : chaque enfant doit être inscrit 2 jours ou bien 4 demi-journées au minimum par semaine. Ceci afin de mieux connaître votre enfant.

-L'inscription peut se faire soit aux permanences d'inscriptions, soit par téléphone. ATTENTION places limitées !!!

Documents à remplir : dossier d'inscription, fiche sanitaire, règlement intérieur

Les chèques-vacances sont acceptés

Le règlement est à déposer en mairie, ou à remettre à la directrice.

Le programme d'activité est disponible à la médiathèque, à la mairie ou bien sur le site internet de la commune : www.st-jacut-les-pins.fr

Renseignements au 06.11.84.05.20 auprès de Christelle (Directrice), ou bien en mairie : 02.99.91.28.65.

Si tu t'ennuies, rejoins-nous !!!

MÉDIATHÈQUE & CYBERCOMMUNE

La Médiathèque



Cette carte vous permet d'emprunter des livres, cd, dvd dans toutes les médiathèques de la communauté de communes du Pays de Redon.

Elle est gratuite pour les enfants ;

12 € pour un adulte pour une année.



Vous êtes de plus en plus nombreux à venir à la médiathèque, le nombre d'abonnés a beaucoup augmenté depuis la mise en place du réseau. La bibliothèque compte 264 abonnés sans compter les élèves des classes de l'école St-Joseph et de l'IME / ITEP.

9 500 documents sont en libre consultation et la médiathèque de Vannes nous prête plus de 800 documents tous les six mois.

Aussi les documents sont renouvelés régulièrement, des achats sont effectués tous les mois.



La médiathèque c'est aussi un espace multi-média ouvert à tous sans abonnement.

Des ordinateurs sont à votre disposition pour la consultation internet ou autre...

Des cours d'initiation sont proposés, n'hésitez pas à vous renseigner, ils s'adaptent à vos besoins.

Retrouvez l'actualité de la médiathèque, les infos pratiques, tout l'historique des animations

sur le site <http://mediatheque.st-jacut-les-pins.fr>

Médiathèque :

1, rue du Stade - 56220 Saint-Jacut-les-Pins

Tél : 02 99 91 38 52 - mediatheque@st-jacut-les-pins.fr

Horaires

La médiathèque est ouverte :

Le mardi	de 16 h 30 à 19 h 15
Le mercredi	de 16 h 00 à 18 h 00
Le vendredi	de 16 h 30 à 18 h 00
Le dimanche	de 10 h 30 à 12 h 00

La Cybercommune est ouverte...

pour consulter Internet, utiliser les ordinateurs...

Le mercredi	de 14 h 00 à 16 h 00
Le jeudi	de 16 h 30 à 18 h 30

Tarifs :

1,50 € l'heure pour les + de 18 ans

0,50 € l'heure pour les - de 18 ans

Gratuit pour les demandeurs d'emploi sur présentation de leur carte.

Impressions :

0,15 € la page noir & blanc

0,45 € la page couleur





VIE ASSOCIATIVE

Eau Grées des Moulins

Depuis janvier nous avons travaillé avec une classe Bac pro « service en milieu rural » de l'ISSAT sur un recueil du moulin de la vallée, il n'est pas parfait mais il a le mérite d'exister, nous avons édité une cinquantaine d'exemplaires disponibles au moulin de la vallée.

Nous avons, comme l'an dernier, accueilli des groupes lesquels bien souvent visitent les cinq moulins et la vallée, dont les jeunes de l'Olympique Lyonnais avec leurs encadrants venus participer au tournoi junior du 9 mai à St-Jacut. Ce jour-là nous avons allumé le four de la vallée pour cuire des pizzas.

Le lundi de la Pentecôte nous avons effectué la sortie annuelle des adhérents à Lizio. La matinée a été occupée par la visite de l'éco musée. L'après midi, le poète ferrailleur nous a fait découvrir toutes ses inventions articulées... Sur le chemin du retour nous nous sommes arrêtés à Sérent au musée des costumes anciens.

D'autres groupes moins importants, comme les boulangers du secteur, les randonneurs de Pontchâteau, viennent grossir le nombre de visiteurs qui se chiffrent aux alentours de 600 pour les six premiers mois de l'année.

Le dernier temps fort est la journée du patrimoine de pays et des moulins « Le patrimoine ROND » le dimanche 16 juin, ou à nouveau nous avons cuit des pizzas. Cette nouvelle activité est concluante, elle sera sans doute renouvelée. Les deux moulins (à eau et à vent) ont été très fréquentés et les visites commentées bien appréciées.

En juillet et août nous projetons d'ouvrir le moulin de la vallée les dimanches après-midi de 14 h à 18 h, le blé sera écrasé à la manière d'autrefois par une équipe de bénévoles.

Enfin, la fête des moulins et des traditions est programmée pour le dimanche 25 août, il y aura comme les années passées : le marché du terroir, le repas galettes-crêpes, le pain cuit au feu de bois, les jeux pour les enfants, les chants, les danses, les expos, et les démonstrations du savoir faire d'autrefois...

Nous aurons besoin de beaucoup de bénévoles pour réussir cette fête appréciée par les visiteurs de plus en plus nombreux.

Le président
Eugène LE BRETON



Le dimanche 2 juin nous avons collaboré au « Rallye patrimoine de Redon », beaucoup de participants nous ont déclaré découvrir pour la première fois ces deux sites des moulins si proches de chez eux.

Au cours des mois de mai et juin, nous avons reçus six autocars soit au total 300 personnes majoritairement satisfaites des commentaires et du cadre que nous leur faisons découvrir.



VIE ASSOCIATIVE

Club Jacutais de l'Amitié

Résumé des activités du 1^{er} semestre 2013

Le 5 février : nous avons fêté les reines et les rois

Le 12 janvier : assemblée générale et renouvellement du tiers sortant - le bureau a été reconduit dans son intégralité. Présidente : Annick BIJOT et vice-présidents : Michel SOUCHET et Yvette LESOUF. Le bilan est positif mais les effectifs s'amenuisent car avec l'âge les rangs se vident - la porte est grande ouverte aux jeunes retraités ou aux personnes retraitées récemment arrivées sur la commune. Cette réunion était suivie d'un repas préparé par le restaurant OLLIVIER.

Le 20 mars : à NIVILLAC nous avons apprécié le déjeuner-spectacle musical reprenant les variétés des années 1965-1970.

Le 7 avril : le club organisait un concours de belote - ce sont 56 joueurs soit 28 équipes qui sont venus participer à ce tournoi. Les jeux se sont déroulés dans un climat très convivial.

Le 14 avril : sur les berges du premier étang, quarante pêcheurs ont taquiné la truite de 8 à 12 h.

Le 29 juillet au complexe sportif : repas de cochon grillé. Venez nombreux, vous ne serez pas déçus. Inscriptions auprès d'Odette NAEL : 02 99 71 91 41 ou Marie Thérèse TUAL : 02 99 71 95 26.

Rappel des différentes activités du club :

Le 1^{er} jeudi du mois : à 14 h 15 à la salle polyvalente après-midi détente ;

Le 2^{ème} jeudi : à 14 h à la salle du club : art floral ;

Le 3^{ème} jeudi : visite à la Maison d'accueil Angélique Lesourd.

Petit rappel pour le cinéma (ouvert à tous, adhérents ou non) qui a lieu une fois par mois, en général le 3^{ème} mardi à 14 h30. Le départ a lieu vers 13h30 - 13 h 45 de la salle du club. Pour l'organisation il est impératif de se faire connaître pour le 15 du mois auprès de Ginette DANIELO au 02 99 91 22 17.

Pour une demande location :

- de chapiteau (x) s'adresser à Madeleine ROUXEL : 02 99 71 96 31

- de vaisselle s'adresser à Denise LE COINTRE : 02 99 71 82 92.

Nous vous souhaitons à tous de bonnes vacances d'été.

Tous en Forme à St-Jacut

Les cours de gymnastique volontaire reprendront en Septembre.

Vous pourrez vous inscrire à partir du 12 Septembre.

Pour la gymnastique douce :

Le jeudi matin de 9 h à 10 h dans les locaux de l'ancienne mairie.

Pour la gymnastique tonique :

Le Jeudi soir de 20 h à 21 h dans le gymnase de St-Jacut-les-Pins.

Inscription (aux lieux et heures des cours)

Tarif pour l'année 2013/2014 : **55 €** (licence et assurance comprises)

Fournir un certificat médical d'aptitude à la gymnastique volontaire lors de l'inscription.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à : Mme PIERRET - Tel. : 02 99 93 43 26



VIE ASSOCIATIVE

Arts martiaux St-Jacut-les-Pins

Nous avons terminé notre première saison par une sortie à l'Île-aux-Pies à St-Vincent-sur-Oust avec les clubs de Pleucadeuc et de Malansac le 15 juin dernier.

Le 22 juin nous avons organisé notre première rencontre interclubs suivie l'après-midi par un passage de Kyu (passage de ceinture). Le passage de ceinture est une petite épreuve technique qui récompense le travail effectué toute l'année. Ont été récompensés pour leur sérieux et leur bon travail technique : Nathan Gaudin, Ronan Gaudin, Louis Baron, Céliane Asselin et Kilian Huet : ceinture jaune/blanche 3 barrettes. Gérald Asselin : ceinture orange et Emmanuel Caboulet : ceinture verte.

Les 9 et 10 mars, les pratiquants du club ont participé au stage de karaté et self-défense qui a eu lieu à Pleucadeuc, stage sous la direction d'experts de la FIAMT (Fédération Internationale d'Arts Martiaux Traditionnels et arts de défense).

Lors du stage international des 18,19 et 20 mai à Mirepoix en Ariège, Patrick Bonnefoy, notre entraîneur a obtenu son 4^{ème} DAN Budo.

La saison prochaine à partir du 12 septembre 2013, les entraînements se dérouleront toujours

à l'ancienne mairie le jeudi à partir de 17 h 30 pour le karaté. Nous aimerions (selon la demande) ouvrir un cours de self-défense après le cours de karaté.



La self-défense est ouverte à tout public à partir de 12 ans, c'est une méthode simple et efficace qui vous permettra d'acquérir une meilleure confiance en vous.

Renseignements :

Patrick Bonnefoy au 02 97 49 98 81
ou Emmanuel Caboulet au 06 46 11 58 45.

Rendez-vous le jeudi 12 septembre pour les anciens et nouveaux amateurs.

BONNE VACANCES A TOUS !

Moto-Club de St-Jacut-les-Pins

Pour sa huitième année le Moto Club de Saint-Jacut-les-Pins organisera sa course le 22 septembre 2013. Le Moto Club a été sélectionné pour accueillir, pour la première fois dans le Morbihan, la finale du Trophée de Bretagne UFOLEP, habituellement organisée dans les départements limitrophes.

Les pilotes durant toute la saison vont accumuler un certain nombre de points sur les douze courses inscrites au calendrier. Seuls les quarante meilleures pilotes de chaque catégorie seront sélectionnés pour la finale. À la fin de la journée, les titres seront remis à chaque

champion dans leurs catégories respectives par la fédération.

Une centaine de bénévoles est nécessaire pour encadrer cette journée.

Le Club comporte 70 licenciés et possède son école de pilotage pour pouvoir permettre aux jeunes pilotes de s'initier à la pratique du moto-cross.



Renseignements complémentaires : M. Michel NIOL au 02 99 71 86 27 ou michel.niol@orange.fr

VIE ASSOCIATIVE

Espoir Football - Basket

La saison 2012/2013 est maintenant terminée. Les deux équipes séniors terminent respectivement cinquième en D2 et septième en D4.

L'assemblée générale s'est tenue le vendredi 7 juin, à la suite de laquelle un nouveau bureau a été élu :

Président : Jean-François Guilloché

Trésorier : Didier Rousset Noël

Secrétaire : Mickael Coquelin

Secrétaire adjointe : Stéphanie Dommée

Secrétaire basket: Marlyze Huet

Autres membres (Yannick Morice, Daniel Leclair, Sylvain Meyer, Corentin Guilloché, Cyrille Tessier, Patrick Martin, Dominique Naël).



La saison a été marquée par quelques manifestations comme notre tournoi annuel du 8 mai, réunissant près de 100 équipes, soit environs huit cents enfants. Cette année, ce tournoi a pris une envergure de niveau national avec la participation des équipes telles que l'Olympique Lyonnais, Val d'Europe, Nantes, Rennes, Guingamp, Brest, ainsi que nos équipes du secteur, telles que Allaire, Malansac, Peillac ... Cette manifestation a rassemblé près de deux mille spectateurs et a mobilisé plus de cent vingt bénévoles. Le club tient à remercier chacun des bénévoles, parents, licenciés, qui ont permis tout au long de cette saison de faire vivre l'Espoir.

Pour les enfants, jeunes, seniors et vétérans intéressés par une licence à l'Espoir, merci de vous adresser aux personnes suivantes :

- U7-U13 : (enfants nés entre 2008 et 2001), Sylvain Meyer, responsable école de foot : 06 98 27 25 42
- U15-U17: (jeunes nés entre 2000 et 1997), Corentin Guilloché, responsable groupement : 0610 78 69 56
- Seniors : David Pacory, entraîneur 06 14 12 59 60
- Vétérans : (+ de 35 ans) : Dominique Naël 06 37 73 13 67.

A NOTER :

La saison 2013/2014, verra nos 2 équipes seniors, évoluer en D2 et D4.

Samedi 7 Septembre 2013 : tournoi vétérans.

Samedi 23 Novembre 2013, aura lieu notre traditionnelle soirée choucroute.

Le club lance un appel à toutes les personnes qui souhaiteraient s'engager aux postes de dirigeants, ou au niveau de l'arbitrage. Merci de contacter Jean-François Guilloché au 06 50 55 36 26.

Un grand MERCI à tous !





VIE ASSOCIATIVE

École Saint-Joseph - APEL

L'APEL

En cette demi année 2013, les membres de l'association de parents d'élèves n'ont une fois de plus pas chômé. En parallèle de toutes les actions menées annuellement (spectacle et goûter de Noël, fête des boudins, repas moule-frites...) ainsi que le soutien apporté au collectif de parents de la Classe de neige, l'APEL a proposé deux nouvelles actions au cours de ce semestre 2013.

Tout d'abord, suite à une enquête proposée aux familles, l'association a proposé la vente de gâteaux Bijou, ouverte aux familles de l'école et à leur entourage. L'occasion de régaler petits et grands et de joindre l'utile à l'agréable !

Enfin, suite au retour positif des familles à la rentrée passée, l'APEL a souhaité réitérer sa proposition de vente de fournitures scolaires. Libre aux familles d'acheter le pack complet ou de se fournir en matériel manquant. Cette année encore, nous avons pu réaliser l'intérêt pour les familles de faciliter l'achat de ces fournitures et ce à moindre coût.

LES SORTIES SCOLAIRES

Le vendredi 24 mai 2013, c'est fatigués mais ravis que les enfants des classes de CE1, CE2, CM1 et CM2, sont rentrés de leur périple au PUY DU FOU. Malgré un temps un peu mitigé, c'est avec plaisir que les enfants ont pu vivre une grande traversée dans le temps. Des gladiateurs romains aux Mousquetaires de Richelieu, c'est avec des yeux grands ouverts qu'ils ont pu assister à des spectacles grandioses.

La journée pour eux, s'est terminée par « Les Orgues de Feu », spectacle sur l'eau, combinant sons, lumières et eaux dans une même symphonie !

Quant aux plus jeunes, des classes de maternelles et de CP, c'est à l'écolomusée d'un passionné, qui voulait souder et inventer des histoires avec des bouts de ferrailles qu'ils se sont rendus. En effet, c'est plus chanceux, grâce à un magnifique soleil que les enfants ont pu visiter,

écouter et manipuler les machines-ries du Poète Ferrailleur de Lizio. L'art et les histoires sortent des musées et des livres pour le plus grand bonheur des petits et des grands !

LES RENDEZ VOUS DE L'ANNEE

En février, s'est déroulé le très attendu Carnaval de l'école. C'est dans une ambiance festive et joyeuse que les enfants prennent chaque année la direction de la Communauté des Sœurs ainsi que de la Maison de retraite, affublés et grimés de toutes les sortes. La nouveauté cette année a été de conclure ce cortège par un goûter partagé, où les enfants ont pu apprécié les crêpes préparées spécialement pour cette occasion. Merci aux personnes membres du Club de l'Amitié, d'avoir proposé ce temps de partage à tous les enfants.

En mars, l'incontournable Fête des Boudins, l'occasion chaque année de restaurer près de 800 convives d'un plat préparé par un savoir faire qui n'est plus à prouver. Un repas et un rendez-vous traditionnel qui est toujours autant apprécié au regard du nombre de convives accueillis et attablés chaque année.

Courant avril, a eu également lieu le repas annuel Bol de Riz. C'est l'occasion de sensibiliser les enfants au sort d'autres enfants, d'autres pays. Cette année c'est l'association ASSIFIC qui a pu profiter des bénéfices de ce repas pour la construction d'une école en Haïti.

Le spectacle de fin d'année a eu lieu le samedi 29 juin, sous un soleil de plomb. De bon augure pour un spectacle qui s'est déroulé dans le jardin des enfants, le jardin étant le thème retenu pour cette année scolaire. Cette fois encore l'équipe enseignante en collaboration avec Anne-Marie Louer, ont proposé un spectacle mélangeant saynètes et sketches, pour le plus grand plaisir des familles présentes. L'occasion également pour celles-ci, de pouvoir visiter le jardin que leurs enfants ont patiemment cultivé tout au long de cette année scolaire.



VIE ASSOCIATIVE

École Saint-Joseph - APEL

A l'issue de ce spectacle, les familles se sont retrouvées dans la cantine, autour du repas Moules-Frites, moment de partage entre les familles, à l'approche des grandes vacances d'été !

LA CLASSE DE NEIGE

Toujours dans l'optique de la classe de neige des enfants de 2003 à 2004, des parents se sont à nouveau mobilisés tout au long de cette année, afin de proposer différentes actions destinées à financer le voyage de leurs enfants.

Deux nouveautés cette année, en plus du vide-grenier et de la collecte de journaux, qui attirent et mobilisent chaque année autant de monde, les parents ont cette année proposé deux nouvelles actions.

A NOTER !

Après une trêve estivale, la collecte de journaux reprendra le samedi 28 septembre 2013.

En avril, c'est dans une ambiance festive que c'est tenu le **Fest-Noz**, qui a rassemblé pour sa première édition à Saint-Jacut les Pins pas moins de 150 personnes. Une réussite que l'on doit aux organisateurs et aux musiciens présents, sans oublier les danseurs bien entendu !

En juin, à l'issue des « 6 heures de Saint-Jacut », course organisée par l'association des « Relayeurs de Saint-Jacut », qui se déroule à Bodéan, le collectif de parents a proposé un repas. Repas ouvert à tous ces courageux coureurs, ainsi qu'à leurs familles et à la population jacutaise. Là encore, grâce au succès de ce rendez-vous, ce ne sont pas moins de 250 repas qui ont été servis.

Il est important au regard de tous ces nombreux rendez-vous, de remercier chacun et chacune qui se mobilise, qui donne de son temps, de son énergie, de son savoir faire et de sa bonne humeur, pour faire que chacune de ses journées soient une réussite collective.

Vous souhaitant un bon et chaleureux été à toutes et à tous, l'APEL vous souhaite de bonnes vacances.

La rentrée aura lieu le mardi 3 septembre 2013. Comme chaque année, l'APEL proposera un Pot des Parents. Petit moment convivial, autour d'un café et de gâteaux, pour se retrouver.

École Saint-Joseph - OGEC

L'OGEC est une association loi 1901, elle est au service de l'école.

La mission de L'OGEC : calcul et suivi du budget, gestion financière de l'école, gestion du personnel non enseignant, entretien des locaux.

Les ressources de l'OGEC : les rétributions des familles, le forfait communal, les subventions, les manifestations qu'elle peut organiser.

Qui peut faire partie de l'OGEC ? Toute personne qui en fait la demande auprès du conseil d'administration (pas besoin d'avoir d'enfant scolarisé dans l'école).

Comme chaque année l'OGEC, en collaboration avec l'APEL, organise la fameuse « fête des boudins ». Cette année, nous en étions à la 35^{ème} édition. Les bénéfices de cette journée

contribue largement à améliorer les conditions de travail de l'ensemble du personnel de l'école (élèves, enseignants, ASEM). Cette année, les travaux prévus sont : la réfection d'une classe complète de primaire aussi que le ravalement extérieur. Pour que cette fête soit une réussite nous avons besoin du soutien de toutes et de tous pour le jour même mais aussi les jours précédents. Un grand merci à tous les bénévoles qui s'y investissent, notamment aux aînés qui perpétuent la tradition.

Composition du bureau :

- président : GAUDIN Alain
- vice président : Yannick MORICE
- trésoriers : ECHELARD Anita, BOURDON David
- secrétaire : BOMPOIL David

Que les personnes qui désirent rejoindre l'association se fassent connaître.

Le président, Alain GAUDIN



VIE ASSOCIATIVE

Les Relayeurs de St-Jacut

Samedi 8 juin 2013, la 4^{ème} édition des "6 heures de St-Jacut les Pins" s'est déroulée sur le site des trois étangs de Bodéan, bien entretenu par les services municipaux et le chantier d'insertion du SIVOMUCA. A 12 h, Monsieur le Maire donne le coup d'envoi pour les 24 individuels et les 20 équipes engagées, soit au total 140 coureurs. Tout au long de l'après-midi, les relais se succèdent sur le circuit de 1 600 mètres dans une bonne ambiance amicale et familiale. Juste avant 18 h, le dernier tour s'effectue avec les équipes entières.

L'épreuve individuelle est remportée comme l'an passé par Hervé Rozec (St-Mars-du Désert) qui couvre la distance de 70 km (44 tours). La première féminine, Stéphanie Le Floch (Quimper) parcourt 63,640 km (40 tours) et s'octroie le record dans sa catégorie.

Comme l'an dernier, l'équipe de l'Escapade de Malestroit remporte le relais en réalisant 62 tours de circuit, soit 98,642 km, le nouveau record des « 6 heures de St-Jacut ». Elle devance l'équipe de

de la même commune revient à l'équipe Le Grand 8 de Caden, celui de l'équipe famille à la famille Boterf de Rieux et celui de l'équipe déguisée aux Pissouzes de St-Jacut qui se sont distinguées en courant avec un magnifique déguisement et maquillage.

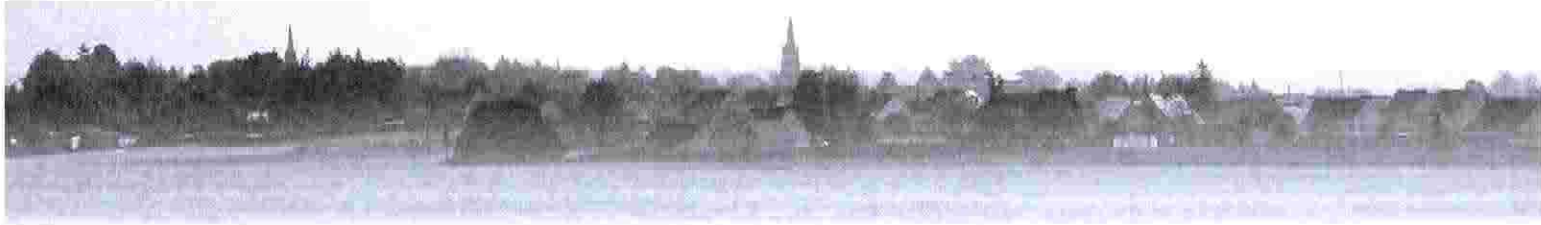
Des animations prévues dans l'après-midi ont permis aux enfants de pratiquer d'autres activités : la promenade en calèche menée par Emmanuel Fernet et la course d'orientation organisée par Anthony Guillo, animateur du CIAS.

La nouveauté cette année a été la course des enfants, un véritable terrain de jeu pour une journée inoubliable. Des distances ajustées en fonction du niveau de chacun : la course des enfants nés en 2006 à 2009 a débuté à 15 h et a vu la participation de 22 enfants sur une distance de 500 m, la course des jeunes nés en 2002 à 2005 a débuté à 15 h 30 avec 39 enfants de St-Jacut et des environs sur une distance de 1 000 m. Chaque participant s'est vu remettre une médaille, les trois premiers de chaque catégorie une coupe. Après l'effort, le réconfort : chaque enfant a reçu un goûter et une boisson.

Un grand bravo à tous les coureurs très méritants et merci à l'animateur Georges Pédron. Un grand merci aux coureurs jacutais qui se positionnent dans les pelotons des autres compétitions et prennent un dossard pour promouvoir notre épreuve tout au long de l'année, merci aux bénévoles des Relayeurs et des autres associations, aux commerçants et artisans partenaires pour la plaquette d'inscription, les affiches, les coupes et les lots offerts aux vainqueurs et au tirage au sort pour tous les participants. Rendez-vous à tous pour le 14 juin 2014.



l'Athlé Pays de Redon (61 tours) avec notamment les Jacutais Adrien Lethu et Jean-Christophe Richard. La première équipe entièrement féminine est celle de l'Escapade de Malestroit avec une distance de 68,413 km. Le challenge coureurs



VIE ASSOCIATIVE

Les Relayeurs de St-Jacut

Les résultats complets, les photos, les articles de presse sont consultables sur le site : lesrelayeursdestjacut.sitew.fr

La soirée s'est achevée par un repas apprécié par 200 convives, bien préparé et superbement organisé par les parents dont les enfants partiront en classe de neige en 2014, en collaboration avec l'APEL de l'école St-Joseph, et dont les bénéfices leur seront intégralement reversés.



Le don du sang

C'est l'été, apporter un sourire à un malade, un blessé en vous déplaçant aux collectes de sang sur votre lieu de vacances ainsi qu'au moment des collectes locales :

- Saint-Jacut-les-Pins le 24 août 2013
- Peillac le 25 septembre 2013
- Allaire le 9 novembre 2013

Vous pouvez contacter le site de l'Établissement Français du Sang :

www.dondusang.net

Le président
Bruno FLEURY



ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG - BRETAGNE



VIE ASSOCIATIVE

Liste des associations

Association	Responsable	Adresse	Téléphone
Espoir – section foot	Jean-François GUILLORÉ espoir.stjacut@orange.fr	Rue du Stade	02.99.93.41.82 (foot) 02.99.91.34.32 (basket)
Espoir – section basket	Marlyse HUET	5 place de l'Eglise	06.50.60.74.27
Tous en forme (gym)	Annie PIERRET	5 rue des Orpins	02.99.93.43.26
Tennis Club de l'Oust	Arnaud TOURNEUX	Rue du Chanoine Dréano 56350 ALLAIRE	02.99.71.97.54 06.74.44.11.36
Débrouill'arts	Cyril BLANCHARD Benoît ECHELARD	Le vallet 56140 RUFFIAC 9 rue Mare Faraud 56800 PLOËRMEL	06.85.56.63.32 06.59.18.22.00
Foyer des Jeunes	Baptiste OLLIVIER (Président)	Trémoureux	02.99.08.30.50
Chorale – La Voix des Pins	Agnès OILLAUX	Communauté des Platanes 1 rue Angélique LESOURD	02.99.91.26.98
Les Relayeurs de Saint Jacut	Bernard GOUEDO	24 rue de la Prée	02.99.91.35.43
Club Cyclos – Les Drillaü	Didier GUILLOTIN	La Marre	02.99.71.90.43
Ass. Culturelle de l'Avenir : Section bibliothèque Section Théâtre	Robert HARROUET Bernard DREAN	33 rue de l'Ardoisière 3 rue des Genêts	02.99.91.30.36 02.99.91.34.70
Eau Grées des Moulins (sauvegarde du patrimoine)	Eugène LE BRETON	2 rue Angélique LESOURD	02.99.91.28.20
Société de Chasse	Nicolas ECHELARD	Route des Lagasses	06-99-00-74-49
Ecole – A.P.E.L.	Béatrice STÉVANT	Le Vieux Moulins	02.99.91.39.58
Ecole – O.G.E.C.	Alain GAUDIN	12 rue des Genêts	02.99.93.40.53
La Ridée Jacutaise (danses, musique et chants Traditionnels)	Michel LE CLAIRE	Trémoureux	02.99.91.29.26
Donneurs de Sang	Bruno FLEURY	La Marre	02.99.71.91.95
Club de l'Amitié	Annick BIJOT	La Grée	02.99.91.37.08
F.N.A.C.A.	Marcel TATARD	5 rue des Landes de Lanvaux	02.99.91.20.51
Moto club de ST-JACUT	Michel NIOL	La Maladrie - ALLAIRE	02.99.71.86.27
Les Pêchous de St Ju	Yvette HEMERY	La Fourmiraie	02.99.91.24.84
Association Espéranza	Christopher WILKINSON	La Vacherie	02.99.91.32.40
Association Graines de Parents	Adeline BOUREUX	Le Moulin Eon	02.99.91.81.15
Asso. Les amis de la chapelle de la Graë	Didier QUEVAL	Bézy	02.99.72.80.85

MOIS	DATES	MANIFESTATIONS	ORGANISATEURS
JUILLET	Dimanche 28	Repas "cochon grillé"	Club de l'Amitié
AOÛT	Samedi 24 Dimanche 25	Don du sang Fêtes des Moulins	Association des Donneurs Eau Grées des Moulins
SEPTEMBRE	Samedi 7 Dimanche 8 Dimanche 15 Dimanche 22	Concert dans le bourg Rando VTT, pédestre et cyclo Repas de la chorale Journée du Patrimoine Moto-cross - Finale	Débrouill'Arts Les Drillaü La Voix des Pins Eau Grées des Moulins Moto-Club
OCTOBRE	Dimanche 6 Samedi 12 Dimanche 13 Samedi 19 Samedi 26	Concours de belote Rando chantée contée Repas de la paroisse Tournoi de poker Repas du CCAS	Club de l'Amitié Les Amis de la chapelle de la Graë Paroisse Foyer des Jeunes Municipalité
NOVEMBRE	Samedi 9 & Dimanche 10 Samedi 16 Dimanche 24	Festival Mots-Zik sous les Pins Repas Choucroute Repas Pot-au-feu	Débrouill'Arts Espoir Football & Basket Club de l'Amitié
DECEMBRE	Vendredi 20 Dimanche 29	Goûter de Noël Balade du Bout de l'An	APEL Eau Grées des Moulins

C
a
l
e
n
d
r
i
e
r
d
e
s
m
a
n
i
f
e
s
t
a
t
i
o
n
s

VIE ASSOCIATIVE

Subventions aux associations - Année 2013

ASSOCIATIONS	MONTANT
APEL ST JACUT LES PINS	
. Sorties scolaires	1 200.00 €
. Animation de Noël	1 000.00 €
. Projet pédagogique	1 800.00 €
TOTAL	4 000.00 €
Espoir Basket & football - ST JACUT	3 500.00 €
Comité des Fêtes – ST JACUT	700.00 €
Donneurs de sang- ST JACUT	110.00 €
Club de l’Amitié - ST JACUT	255.00 €
Club Cyclos - ST JACUT	450.00 €
FNACA ST JACUT LES PINS	170.00 €
Société de Chasse - ST JACUT	500.00 €
Les Débrouill’arts – ST JACUT	2 000.00 €
Eau Grées des Moulins - ST JACUT	500.00 €
Ass. de gestion du Lycée - ST JACUT	450.00 €
Tous en Forme (Gym) - ST JACUT	360.00 €
MOTO CLUB de ST JACUT	400.00 €
TOTAL ASSOCIATIONS DE ST-JACUT	13 395.00 €
ASSOCIATIONS	MONTANT
. Global Pilotage	7 205.55 €
. Global Logistique	653.40 €
. Global Animation	925.65 €
TOTAL	8 784.60 €
Centre de loisirs - St Jacut	3 350.00 €
TOTAL ANIMATION	12 134.60 €
Chambre des Métiers du Morbihan – VANNES	17.00 €
CFA du Bâtiment - VANNES	51.00 €
CFA du Bâtiment - QUIMPER	34.00 €
Maison Familiale Rurale - QUESTEMBERG	17.00 €
TOTAL ETS SCOLAIRES EXTERIEURS	119.00 €
Scouts et Guides de France - MALANSAC	100.00 €
Banque Alimentaire du 56 - VANNES	378.62 €
FNATH (Mutilés du Travail) - ALLAIRE	60.00 €
Ass. PAS à PAS – ST-NICOLAS DE REDON	70.00 €
Ligue contre le cancer - VANNES	40.00 €
GVA - Canton d’ALLAIRE	75.00 €
Resto du cœur 35 - RENNES	90.00 €
UDSP 56 - orphelins de sapeurs pompiers	20.00 €
Echange et partage deuil - La Vraie Croix	20.00 €
Les amis de la santé du Morbihan - LA GACILLY	20.00 €
Veuves & Veufs du Morbihan - VANNES	20.00 €
TOTAL ASSOCIATIONS EXTERIEURES	893.62 €
SOUS-TOTAL	26 542.22 €
CCAS ST JACUT LES PINS	2 000.00 €
TOTAL GENERAL	28 542.22 €

LISTE DES ACTEURS ÉCONOMIQUES

ENTREPRISES	ACTIVITÉS	ADRESSE	TELEPHONE	COURRIEL	SITE WEB
AGROMARAIS	ESAT (Condt) et Ent. Adaptée (Imprimerie numérique)	Z.I. La Gare	02.99.71.90.93	agromarais@orange.fr agro-imprim@orange.fr	
AMAND Carole	Coiffeuse à domicile	Brandicouët	06.64.95.43.56		
AMICE Serge & sandrine	Taxi	11 rue St-Laurent	02.99.93.43.21		
BARON Christian	Cidre, jus de pommes, travaux divers	Le Sourd	02.99.71.80.95		
BIDART René	Menuiserie, charpente	Les Fontaines	06.89.04.16.15	renelesfontaines@orange.fr	
BOCHER Pascal	Maçonnerie	La Lardrie	06.86.44.11.61		
BOISSIERE Loïc	Médecin généraliste	21 rue des Moulins	02.99.91.21.87		
BOUTIQUE DU SAVON	Produits de beauté	Rue de l'Ardoisière	02.99.93.41.36		www.laboutiquedusavon.com
CADIER Virginie «Le Cèdre Bleu»	Bar - Tabac Articles de pêche	2 place de l'Eglise	02.99.91.20.30		
COUTON Antoine	Elagage	Trémoureux	02.99.91.31.23		
CRETE Gwenaël	Boulangerie - Pâtisserie	3 place de l'Eglise	02.99.91.23.25		
DESHAYES Catherine	Salon de Coiffure	2 rue des Moulins	02.99.91.26.08		
DUBOST Jean-Michel & Yves	Cabinet d'Architecte	Rédillac	02.99.91.24.68		
Plastiques DUVAL St-Jacut Condt	Echantillonnages	Z.I. La Gare	02.99.71.88.15		
FERNET Emmanuel	Maréchal-ferrant	Tressel	06.32.25.73.69	manu.fernet@yahoo.fr	
GASNIER Sophie	Art. de puériculture alternative	Le Val	09.54.37.12.66	lesjoliemarguerites@free.fr	www.lesjoliemarguerites.fr
GAUVIN Bertrand	Maréchal-ferrant	La Guidemaie	06.11.06.54.24		
GICQUEL Michel	TROPICAL PARC	Laugarel	02.99.71.91.98		
GUYON Dominique	Travaux publics - Terrassement Assainissement	Domaine du Port	02.99.91.29.52 06.63.84.20.99	Guyontp0251@orange.fr	
HERCOUET Mickaël	Peinture	La Guidemaie	02.99.72.80.46		
IRIBAREN Christophe	Tailleur de pierres	Le Clausne	02.99.91.38.57 06.19.71.98.83		
LATINIER Patrick	«Le Stadium» - Bar - Presse	2 rue de la Fontaine	02.99.91.23.43		



LISTE DES ACTEURS ÉCONOMIQUES

ENTREPRISES	ACTIVITÉS	ADRESSE	TELEPHONE	COURRIEL	SITE WEB
LE BEL & Associés	Carrelage - Faïence	Zone du Bois Guy	02.99.91.23.24		
LHOTELLIER Richard	St-Jacut Automobiles	8 rue A. Lesourd	02.99.91.26.65		
MAISON DU SERVICE	Prestations diverses	10 rue des Moulins	02.99.08.10.23	lamaisonduservice@laposte.net	
MARREL Rozenn	Pharmacie	9 rue des Moulins	02.99.91.30.79		
OLLIVIER Fabienne & Raymond	Restaurant des Pins Au P'tit Marché des Pins	1 rue Abbé Monnier 3 rue des Moulins	02.99.91.23.65 02.99.93.44.11	restaurantdespins@voila.fr auptitmarchedespins@orange.fr	
OLLIVIER Philippe	Peinture - Ravalement	28 rue A. Lesourd	02.99.91.35.74		
RICHARD Bruno	RB Trans	18 rue du Clos Barré	06.62.73.86.74	rbtrans@orange.fr	
RUELLAN Tugdual	Communication	Couesnongle	02.99.91.33.16	tugdual.ruellan@orange.fr	
LE CHENE Thierry EPC 56	Electricité - Plomberie Chauffage	15 rue des Moulins	06.69.33.09.97 06.09.38.26.98		
VOISIN Patrick	Couverture - Zinguerie	9 rue du Couëdic	02.99.91.26.37		

PORTRAITS D'ENTREPRISES

Secrétaire (auto-entrepreneur)

Souhaitez-vous :

- déléguer pour passer moins de temps à votre bureau ?
- vous concentrer sur l'exécution de vos chantiers ?
- passer plus de temps en famille ?
- ne pas avoir de charges salariales à payer ?



Je vous propose d'effectuer, selon vos besoins, le travail administratif de votre cabinet ou entreprise, en :

- Secrétariat médical (courriers, comptes-rendus, autres...),
- Secrétariat d'entreprise artisanale (devis, factures, classement de documents comptables, relances des impayés,...).

Tarif horaire : 14,50 €, majoré des frais de déplacement,
Possibilité de travail à mon domicile (à déterminer ensemble),
Possibilité d'abonnement, résiliable à tout moment
Respect de la confidentialité.

Expériences dans ces domaines :

- 2 ans en tant que secrétaire juridique et notariale,
- 12 ans en tant que secrétaire médicale,
- 14 ans en tant que secrétaire d'un artisan (comptabilité sur EBP).

N'hésitez pas à me contacter
au : 06.37.63.74.15
ou 02.99.91.31.23
Mme Christine BERNARD-COUTON

Installation prévue en septembre 2013.



PORTRAITS D'ENTREPRISES

La Maison du Service

A 21 ans, il emploie 53 personnes dans le service à domicile



Il y a deux ans, Adrien Daniello, 19 ans, encore lycéen en dernière année de bac pro à l'ISSAT Saint-Jacut (Morbihan) s'était lancé dans la garde d'enfants à domicile et l'assistance aux personnes dépendantes.

« Je terminais mon bac pro laboratoire et il me fallait une activité d'appoint pour financer mes études, mon loyer et autres besoins de la vie quotidienne ».

Après son bac pro, Adrien a poursuivi dans son activité de service. « Je ne me voyais pas vraiment travailler en laboratoire. Il me fallait des contacts, du mouvement, de la vie et de la mobilité.

La Maison du Service inaugurée

Deux ans après, Adrien a inauguré son entreprise La Maison du Service, le vendredi 24 mai, dans les locaux de l'ancienne mairie jacutaise en présence d'élus, de partenaires, de salariés, de clients et d'anciens professeurs. « Mon activité, un peu artisanale au début, a pris de l'essor. Les métiers

des services à la personne ne connaissent pas la crise et j'avais de plus en plus de demandes », précise Adrien Daniello qui, à 21 ans, emploie 53 personnes.

La Maison du Service propose des travaux de ménage-repassage, de la garde d'enfants, la téléassistance et d'autres services liés à une hospitalisation ou à une incapacité temporaire. Elle projette de se développer dans l'accompagnement des personnes âgées. « Nous sommes une plate-forme de services à la personne. Nous assurons, par exemple, la garde d'enfants en urgence. En cas de maladie le matin, avant de partir au travail, dans le quart d'heure qui suit l'appel, nous proposons une intervenante à domicile. » (Article Ouest-France du 30 mai 2013)

Contact : La Maison du Service, 02 99 08 10 23 ou www.la-maison-du-service.fr

An advertisement for 'La Maison Du Service' featuring icons for 'Ménage / Repassage', 'Garde d'enfants', and 'Téléassistance', along with the text 'et bien d'autres services ...' and 'Nouveau Venez découvrir la SAP BOX'. At the bottom, it displays the phone number '02 99 08 10 23' and the website 'www.la-maison-du-service.fr'. The ad has a decorative, wavy border at the top and bottom.



COMMUNIQUÉS

Ecole de Musique Traditionnelle

La musique traditionnelle dans votre commune ou à côté... pour les petits et pour les grands !

La musique au pied du village ! C'est le principe de l'Ecole de Musique Traditionnelle des Pays de Vilaine. Les enseignants se déplacent ainsi de bourg en bourg dans le cadre de cours ou d'ateliers, en partenariat avec des associations relais et avec le soutien logistique des mairies. Dès l'âge de 4 ans, les enfants peuvent être accueillis en éveil musical, à partir de 6 ans en découverte instrumentale. Ces ateliers aident les enfants à développer une oreille musicale et à les accompagner dans le choix d'un instrument. À partir de 7 ans environ... ou de 60 ans..., on peut démarrer l'apprentissage d'un instrument (au choix : accordéon diatonique et touches piano, bombarde, biniou, violon, harpe celtique, flûte traversière, chant, clarinette, cornemuse, uilleann pipes, flûte irlandaise, guitare, harmonica...). Parallèlement aux cours, les élèves suivent un atelier complémentaire destiné à développer des connaissances, de la technique... et surtout à prendre plaisir à jouer avec d'autres (atelier d'ensemble, chant, danse, musique du monde, musique irlandaise, rythmes, etc...). L'enseignement privilégie la transmission orale. D'abord l'élève s'imprègne de la musique en la jouant (ou

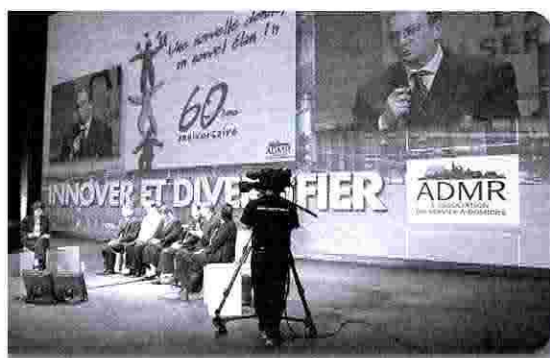
en la chantant) dès les premiers cours... et ensuite seulement il abordera le langage musical. L'élève n'est donc pas obligé d'apprendre le solfège avant de commencer.

N'hésitez pas à nous contacter pour connaître les différentes propositions de pratiques instrumentales.

**Ecole de Musique Traditionnelle
des Pays de Vilaine
Groupement Culturel Breton
6, rue des écoles 35600 REDON
Tél : 02.99.71.45.40 ou 02.99.71.36.50
gcbpv@wanadoo.fr**



60^{ème} anniversaire de l'ADMR



L'ADMR d'Allaire et sa région, première association ADMR du Morbihan, fêtera ses 60 ans d'existence le **samedi 21 septembre** prochain à la salle du Temps Libre à Allaire.

L'ADMR a pour vocation d'aider les familles et les personnes à bien vivre chez elles, de la naissance à la fin de vie.

L'association intervient sur les communes de : Allaire, Béganne, Rieux, Saint-Gorgon, Saint-

Jacut-les-Pins, Saint-Jean-La-Poterie, Saint-Perreux.

Des festivités sont prévues pour marquer ce 60^{ème} anniversaire de l'ADMR.

Le programme de cette journée sera communiqué par affiches, voie de presse, invitations...

Venez nombreux fêter cet événement !

Pour nous contacter :

Secrétariat - 17 rue de la Libération à Allaire
02.99.71.85.77 - admr.allaire@orange.fr

Guy VIAUD, Président de l'association,
02.99.91.90.05



Rappel de quelques règles de bon voisinage

Le bruit atteint chacun dans son droit fondamental à la tranquillité et au repos. Le bruit peut devenir une véritable agression. La tranquillité est l'affaire de tous. Quelques règles simples de bon voisinage sont notifiées dans l'arrêté préfectoral du 26 juin 1990 révisé en mars 1992 dont voici quelques extraits :

Article 5 : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, etc, ne peuvent être effectuées que :

- du lundi au vendredi :
 - de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- le dimanche et jours fériés : de 10h00 à 12h00.

Article 6 : Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout

dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive. Aussi, la divagation des animaux représente un danger pour la circulation et la sécurité du public, à défaut l'animal pourrait être conduit à la fourrière.

Interdiction permanente du brûlage à l'air libre des déchets verts

Dans le cadre de la lutte contre la pollution de l'air, les services de la préfecture du Morbihan nous informent, via une circulaire du 18 novembre 2011, qu'il est désormais interdit de brûler à l'air libre les déchets verts. Ceux-ci doivent sans exception être déposés en déchetterie. Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le site de la préfecture du Morbihan sur www.morbihan.pref.gouv.fr.

[Cliquer dans [les missions de l'état](#) ensuite [sécurité risqués](#) et [préventions](#), ensuite [sécurité civile](#) dans [risques naturels](#) le [risque feu de forêt](#), ouvrir fichier [conditions générales d'emploi du feu dans le département](#) – ouvrir fichier [2011 11 18 circulaire brûlage déchets verts](#)].

Grand Bassin de l'Oust

L'entretien du jardin et des espaces verts

Votre commune fleurit ses espaces verts, ses monuments et bâtiments, ses parterres et améliore son environnement en faisant attention à ses pratiques, en particulier celles qui préservent la qualité de l'eau.

De votre côté, vous participez au fleurissement et à l'embellissement de votre propriété mais de quelle façon ? Pour cela, vous aussi en tant que particulier, vous pouvez mettre en place ces quelques conseils.

Il ne faut rien lâcher, la vigilance doit être extrême et les traitements pour les jardins sont en première ligne. La dimension environnementale et le jardinage sont indissociables.

Que puis-je faire dans mon jardin ?

- Respecter la réglementation : ne pas désherber les fossés, les caniveaux et autres points d'eau qui pourraient polluer l'eau qui coule vers les rivières.
- Choisir des variétés de fleurs non gourmandes en engrais et en eau.

- Recycler ses déchets verts : broyage, paillage, compostage. Le broyage permet de limiter les allées-venues à la déchetterie et cela permet alors de pailler les parterres de fleurs. Le paillage permet à la fois de réduire l'apparition des herbes indésirables mais aussi de diminuer les arrosages, parfois même le résultat est très esthétique.

Le compostage permet de réduire le volume des ordures ménagères mais aussi de fabriquer son propre engrais naturel plus écologique et moins onéreux.

- Faire attention à sa consommation d'eau : récupération de l'eau de pluie, technique d'irrigation, choix du moment d'arrosage. Il est préférable d'arroser tôt le matin ou tard en soirée, en pleine journée, le soleil évapore l'eau rapidement et la plante ne peut donc pas bénéficier de l'eau.

- Laisser un peu de place à la nature : accueil des animaux et des plantes auxiliaires au jardin, pour favoriser la biodiversité.





COMMUNIQUÉS

Déchèteries

Horaires d'ouverture

Le service Environnement 02 99 72 54 92 - environnement@cc-pays-de-redon.fr

Allaire

ZI Sainte-Anne - 56350 ALLAIRE - Tél. 02 99 72 54 92

Mercredi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h • Lundi et samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30

Saint-Vincent-sur-Oust

La Vacherie - 56350 Saint-Vincent-sur-Oust - Tél. 02 99 72 54 92

Lundi et jeudi de 14 h à 17 h 30 • Mercredi et samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30

Saint-Nicolas-de-Redon

ZI des Bauches - 44466 Saint-Nicolas-de-Redon - Tél. 02 99 72 54 92

Lundi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h • Mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30 • Samedi de 14 h à 17 h 30

Sainte-Marie

ZA La Lande du Guenet - 35600 Sainte-Marie - Tél. 02 99 72 54 92

Lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 17 h 30 • Mercredi et samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30

Ordures ménagères

Jours de collecte et horaires 2^e semestre 2013

Ordures ménagères : la collecte s'effectue le mercredi (sortir les conteneurs la veille),

Tri sélectif – sacs jaunes : la collecte s'effectue chaque quinzaine, un jeudi sur deux (sortir le sac la veille), sauf modification ponctuelle en raison de jours fériés.

Dates 2013 :

01 – 17 – 29 août

12 -26 septembre

10 – 24 octobre

7 – 21 novembre

5 – 19 décembre

Bourse aux idées

La population est invitée à concourir en vue de donner un nom spécifique aux salles de l'ancienne mairie et de la salle polyvalente. Les propositions de noms seront à remettre au secrétariat de la Mairie pour le 30 août 2013.

Exemple :

Salle ancienne mairie → salle de la récré

Salle polyvalente (ancienne cantine) → salle du stade



COUPON-RÉPONSE à déposer au secrétariat de la mairie avant le 30 août 2013

Salle ancienne Mairie : _____

Salle polyvalente (ancienne cantine) : _____



Mission Locale du Pays de Redon



Vous pouvez rencontrer votre conseillère en insertion sociale et professionnelle, Cécile HOUE.

Appelez la Mission Locale au 02 99 72 19 50. Un rendez-vous vous sera proposé lors de ses permanences.

SPORTS LOISIRS CULTURE

La Mission Locale propose aux jeunes différentes actions dans le cadre de sport loisirs culture dont celles-ci :

- Une initiation-découverte d'actions sportives et/ou culturelles a lieu tous les mois (pour les dates voir le site internet www.ml-redon.com ou à l'accueil de la Mission locale).
- Des aides aux départs en vacances peuvent être remises sous condition pour permettre aux jeunes de partir en autonomie : des chèques-vacances d'une valeur de 180 € pour les jeunes ayant signé un contrat CIVIS ou autres accompagnements renforcés ; des sacs Ados proposés par la CAF 35 pour les jeunes de 16-22 ans habitant l'Ille-et-Vilaine : cette aide contient un sac de voyage, des chèques-vacances, des tickets-services, ainsi que des informations de prévention sur la santé.

Renseignements complémentaires à la Mission Locale.

JOB DATING ALTERNANCE

La Mission Locale anime depuis de nombreuses années un programme local de promotion et de développement de l'alternance, qui se décompose en actions mobilisant, en fonction de leur champ d'intervention, l'ensemble des acteurs du territoire engagés sur les questions d'emploi ou de formation.

Cette année est axée sur la rencontre entre jeunes et employeurs. Ainsi, nous organisons un «Job dating Alternance» sur le 3 juillet à la CCI - l'ESLI à Redon.

Afin de connaître les entreprises concernées, ainsi que les postes proposés puis d'obtenir un RDV, il est conseillé de se renseigner auprès de la Mission Locale (02 99 72 19 50).

Au delà de ce temps fort, la Mission Locale accompagne les jeunes en recherche d'apprentissage ou contrat de professionnalisation tout au long de l'année.

MOBILITÉ

Dans un milieu rural tel que le Pays de Redon et Vilaine, espace où les transports collectifs sont peu présents, le développement des mobilités est un enjeu essentiel en direction du public Jeunes. Au cœur des problématiques de l'insertion sociale et professionnelle, la mobilité constitue un vecteur important vers la formation, l'emploi et l'accès à l'autonomie des jeunes.

Dans ce cadre, la Mission locale cherche à proposer un panel de dispositifs en direction des jeunes :

- en apportant une réponse au besoin de déplacement : atelier cyclo, conduite accompagnée, module de code de la route...
- en apportant une réponse au mode de mobilité choisi : co-voiturage, accompagnement collectif au déplacement...

CALENDRIER DES EXPOSITIONS

Du 19 août au 13 sept. : les formations

Du 14 au 18 oct. : les métiers de la sécurité et de la défense

Du 14 au 25 nov. : la santé mentale

Du 7 au 11 déc. : les listes électorales - le vote

MISSION LOCALE du Pays de Redon et de Vilaine

1 rue du Tribunal - CS 60287

35602 REDON CEDEX

Tél : 02 99 72 19 50 / Fax : 02 99 72 34 64

Site : www.ml-redon.com

HORAIRES D'OUVERTURE :

Du lundi au jeudi :

de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30

et le vendredi : de 8 h 30 à 12 h 30 - 13 h 30 à 17 h



COMMUNIQUÉS

Service d'Aide aux Tuteurs Familiaux

Des réunions sont programmées afin de donner des informations sur :

- les droits et devoirs des tuteurs familiaux
- le mandat de protection future

Ces réunions seront animées par des professionnels du Service aux Tuteurs Familiaux.

Elles auront lieu de 18 h à 20 h.

<p>RENSEIGNEMENTS Tél. : 02.97.54.32.33 Courriel : tuteursfamiliaux56@udaf56.asso.fr Internet : www.tuteursfamiliaux56.fr • www.udaf56.fr</p>
--

Villes concernées	Dates	Lieux
HENNEBONT	4 octobre 2013	Centre Socioculturel - 15 rue Gabriel Peri
LORIENT	10 octobre 2013	Maison des Associations Cité Allende (salle audiovisuelle - Porte D)
VANNES	14 octobre 2013	Maison de la Famille - Salle 1 - 47 rue Ferdinand Le Dressay
LE FAUET	21 octobre 2013	Salle des Conférences - rue de Quimper
LOCMINE	22 octobre 2013	Maison des Associations - 5 place Anne de Bretagne
PLOERMEL	28 octobre 2013	Pôle Social - 26 rue du Général Leclerc
PONTIVY	12 novembre 2013	Palais des Congrès - Salle 1 - Place des ducs de Rohan
MUZILLAC	14 novembre 2013	Centre d'Animations Culturelles du Vieux Couvent Salle de la Verrière
MALESTROIT	19 novembre 2013	Salle Jehan

90 arbres - "Essaimons les arbres"

La municipalité a décidé de planter 90 arbres sur une parcelle des marais de Tressel afin de délimiter le terrain.

Pour l'occasion elle a invité 90 élèves du CE2 au CM2 de l'école primaire Saint Joseph à participer à cette opération.

Parmi les plantations, il se trouve de vieilles espèces comme le chêne noisetier, le frêne, l'épine...

Cette opération est une dernière dans le cadre de l'opération « essaimons les arbres ». Tous ces arbustes sont issus de la pépinière expérimentale de Guéméné-Penfao. L'opération a été financée par l'Europe les mutuelles du Pays de Vilaine, la fondation Yves ROCHER. Dans cette parcelle appartenant à la commune, d'autres plantations étaient prévues mais la remise des financements par l'Europe oblige la municipalité à revoir son projet.



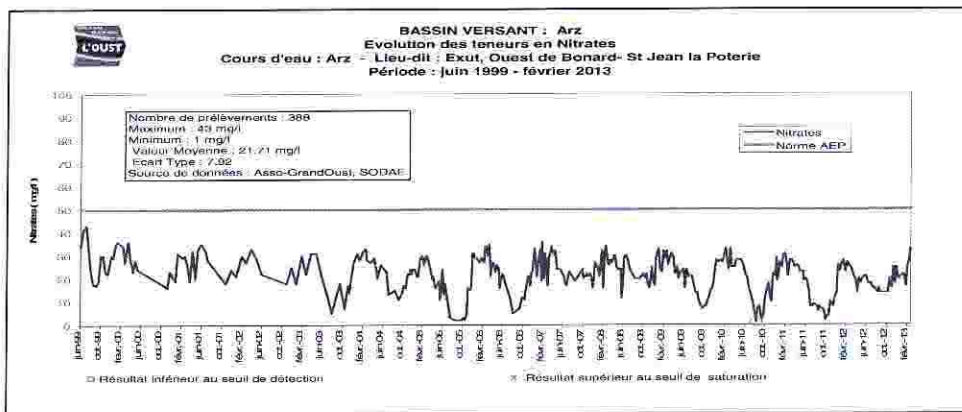


BASSIN VERSANT DE L'ARZ Bilan des actions 2012

La qualité de l'eau

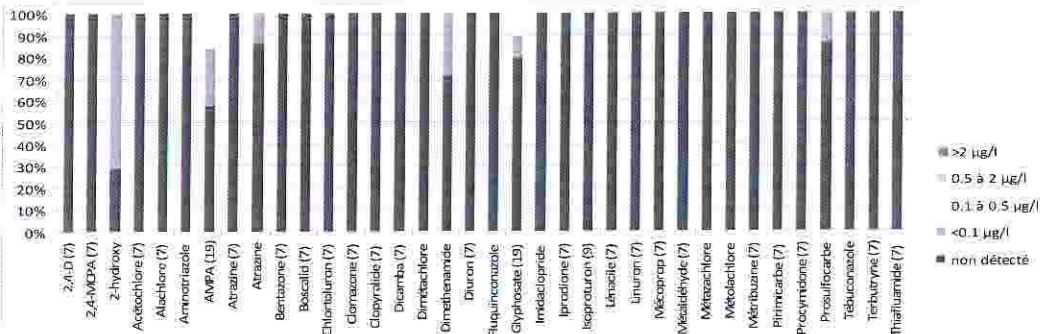
→ A l'exutoire du bassin versant de l'Arz (Saint-Jean La Poterie)

Les Nitrates



A l'exutoire du bassin versant de l'Arz, aucun dépassement de la norme eau potable des 50 mg/l n'a été constaté depuis le début du suivi en 1999. En 2012, la concentration maximale n'a pas dépassé 28 mg/l durant l'hiver qui a été très sec. En revanche, l'été humide a fait que les concentrations minimales sont restées plus élevées que les années précédentes. Sur le ruisseau du Moulin de Larré, les concentrations en nitrates restent élevées avec des valeurs situées à 50 mg/l. De même sur l'amont du ruisseau des Eclapas à Saint-Jacut les Pins, les valeurs se situent aux alentours des 50 mg/l à proximité du captage prioritaire du Guéblandin.

Les phytosanitaires



Sur le bassin versant de l'Arz, six substances actives ont été détectées dans l'eau durant l'année hydrologique 2011-2012 parmi les 85 paramètres recherchés. Sur deux de ces paramètres, des concentrations supérieures à la norme eau potable de 0,1 µg/l ont été retrouvées. Il s'agit du glyphosate dont un peu plus de 10% des analyses dépassent la norme eau potable ainsi que sa molécule de dégradation l'AMPA dont près de 20% des analyses sont au dessus de 0,1µg/l. Il est à noter que le 2-hydroxy atrazine, résidu de l'atrazine est détecté dans plus de 70% des analyses sans toutefois dépasser la norme eau potable.





COMMUNIQUÉS

💧 Les actions agricoles

➡ Volet fertilisation

Suivi de la fertilisation:

103 analyses financées (52 analyses de sol, 30 Reliquats azoté, 21 analyses d'effluent) ont permis d'affiner ces PPF.

Formation des agriculteurs à la réalisation du PPF et du cahier de fertilisation : 1 exploitant a assisté à la journée de formation consacrée aux rappels agronomiques. Depuis 2006, 27 agriculteurs sont en suivi.

Audit des plans prévisionnel de fumure.

23 PPF ont été vérifiés. L'objectif est de vérifier le contenu mais également de relever les incohérences et d'accompagner les agriculteurs dans la gestion de leur fertilisation et dans la «prise en main» de leurs documents d'enregistrement.

Proposition de Mesures Agro-environnementales de réduction de la fertilisation azotée sur grandes cultures et de gestion extensive des prairies

Le périmètre de captage du Gué Blandin situé sur la commune de St Jacut Les Pins peut bénéficier des MAET. En 2012, 5 diagnostics agro environnementaux ont été réalisés aboutissant ainsi à une contractualisation : en gestion extensive de prairie.

Sensibilisation des Agriculteurs.

Le 24 juillet 2012 à St Jacut Les Pins, une rencontre a eu lieu en bord de champs à destination des agriculteurs sur les mélanges prairiaux.

Formation des élèves de la MFR de Questembert à la réalisation du PPF et du cahier de fertilisation.

💧 Les actions communales

➡ Suivi individuel des communes

Un rendez-vous a lieu tous les deux ans entre l'animateur de bassin, l' élu responsable de l'entretien et l'agent technique. **7 communes enquêtées en 2012** : Pluherlin, Larré, Elven, Saint-Gravé, Le Cours, Molac, La Vraie-Croix.

➡ Formation des agents communaux

Cinq formations ont été proposées aux agents communaux en 2012 :

→ **Formation niveau 1** (réglementation et utilisation raisonnée des produits phyto).

→ **Formation niveau 2** (réglage et entretien des pulvérisateurs).

→ **Formation Plan de désherbage communal.**

→ **Formation gestion des terrains de sports engazonnés** pour tendre vers le zéro phyto.

→ **Formation gestion différenciée** sur les terrains communaux

En 2012, neuf agents issus des communes du bassin versant de l'Arz ont participé à ces différentes formations (communes d'Elven, Monterblanc, Questembert, Allaire et Saint-Jacut les Pins).

➡ Diagnostic des pulvérisateurs communaux

En 2012, seule la commune de Molac a participé aux diagnostics des pulvérisateurs communaux (2 pulvérisateurs à dos)



➔ Accompagnement des communes vers le « zéro phyto »



En janvier 2012, deux communes se sont vu remettre le trophée zéro phyto lors du carrefour des gestions locales de l'eau à Rennes. Il s'agit des communes de Malansac et Rochefort en Terre. Pour ces 2 communes, le Syndicat Mixte du Grand bassin de l'Oust a remis des panneaux de sensibilisation du public lors de la semaine sans pesticides (du 20 au 30 mars 2012)

➔ Sensibilisation des élus

Deux opérations de sensibilisation ont été organisées en 2012. La première s'est déroulée en juin, organisée conjointement entre le Syndicat du bassin du Trévelo et la communauté de communes du Pays de Questembert (18 personnes dont 9 du bassin de l'Arz). L'objectif de cette réunion était d'échanger sur les pratiques en terme de gestion des terrains sportifs engazonnés et de voir s'il était possible de mutualiser certaines opérations à l'échelle de la communauté de communes

La seconde opération de sensibilisation qui a réuni plus d'une cinquantaine de personnes s'est déroulée le 30 novembre 2012 à Augan avec pour thème :

La trame Verte et Bleue : Comment l'intégrer dans les documents d'urbanisme ?

Différents intervenant dont Joël Labbé, Sénateur Maire de Saint-Nolff, le conseil régional de Bretagne, la Dreal Bretagne, l'Audelor et Franck Guillouzouic de Questembert ont présenté les démarches en cours vis-à-vis de cette trame verte et bleue.

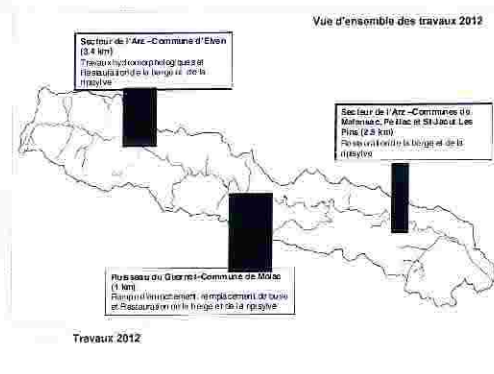
💧 Les actions milieux

➔ Contrat Territorial Milieux Aquatiques de l'Arz

3^e année d'action en cours sur le territoire de l'Arz avec des travaux sur le lit mineur, des travaux de restauration de la berge et de la ripisylve ainsi que des travaux sur ouvrages.

➔ Contrat Territorial Milieux Aquatiques des Marais de la Basse Vallée de l'Oust

Depuis le dernier trimestre 2012, le nouveau CTMA se prépare et une programmation a été réalisée. Les travaux démarreront au printemps prochain sur les marais de l'Arz.





COMMUNIQUÉS

➤ Programme Breizh Bocage

Fin 2012, les travaux d'aménagements bocagers ont démarré sur les communes de Pluherlin, Malansac et Questembert. La réalisation des talus et la plantation est terminée. Pour les haies à plat et les plantations en bordure de cours d'eau, les travaux ont été retardés par les conditions climatiques et sont actuellement en cours (linéaire prévisionnel)

Commune	Talus planté	Haie sur talus	Haie	ripisylve	regarnis	Total
Malansac	362	80	2165	1143	50	3800 m
Pluherlin	486	68	2924	366	779	4623 m
Questembert	110		229			339 m

En 2012, le volet 2 du programme Breizh Bocage a été lancé sur 3 nouvelles communes. Il s'agit des communes de Saint-Jacut les Pins, Molac et Elven. La finalisation des projets sur ces communes va se faire au premier trimestre 2013, et le linéaire contractualisé devrait être proche de 10 kilomètres.

🍷 Education à l'environnement

➤ Animation dans les écoles

Un programme d'animation et d'information adapté au territoire de l'Oust a été mis au point et est proposé aux écoles depuis sept ans. L'objectif de cette intervention est de permettre aux élèves d'appréhender de manière globale les risques pesant sur le milieu aquatique ainsi que de se représenter la notion de bassin versant. Concernant l'ensemble du SMGBO, au cours de cette année 2012, nous sommes intervenus dans 31 communes pour 35 écoles, ce qui représente 136 animations pour 66 classes et ainsi sensibilisés 1 560 enfants. Concernant le territoire de l'Arz, en 2012, nous sommes intervenus dans 5 écoles, ce qui représente 22 animations pour 10 classes. Ainsi 245 enfants ont été sensibilisés.

➤ Animation auprès des particuliers

La Semaine Sans Pesticides » avait lieu du 20 au 30 mars 2012 afin de sensibiliser les particuliers aux bonnes pratiques de désherbage et d'entretien de leurs espaces verts ou de leurs jardins. Les techniciens du SMGBO étaient présents sur les marchés du territoire de l'Oust.

Les manifestations extérieures dans le but de sensibiliser et d'informer le grand public

- Le **1er avril 2012**, lors de la 1^{ère} édition du « Trocs et plantes » à **Questembert**,
- Le **13 mai 2012**, lors de la 2^{ème} édition du « Trocs et plantes » à **Elven**
- Les **24, 25 et 26 mai 2012**, lors de la 4^{ème} édition de « Récré Hall la ferme » à **Questembert**

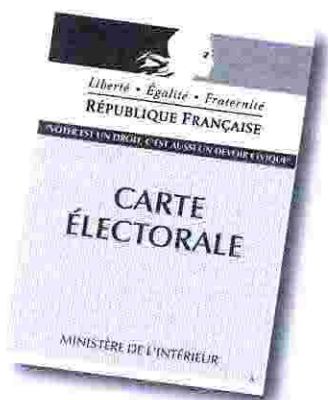
➤ Charte « jardiner au naturel, ça coule de source »

L'objectif de la Charte « Jardiner au Naturel » est de diminuer durablement la consommation de produits phytosanitaires utilisés par les jardiniers amateurs en donnant des conseils aux jardiniers amateurs sur les techniques alternatives au désherbage chimique.

En 2012, la Charte « Jardiner au Naturel, ça coule de source » a été étendu au bassin versant de l'Arz. Deux magasins sont entrés dans la démarche, il s'agit des magasins Triskalia de Questembert et d'Elven.



INFORMATIONS ADMINISTRATIVES



Inscription sur la liste électorale

Documents à fournir :

- Une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport ou permis de conduire).
 - 1 justificatif de domicile (facture eau, téléphone, électricité, avis d'imposition) de plus de 3 mois.
 - ancienne carte d'électorale.
 - Pour les jeunes de 18 ans l'inscription se fait d'office.
- Attention ! S'inscrire avant le 31 décembre.**

Recensement militaire

Tous les jeunes Français et Française (ou le tuteur légal) ont l'obligation de se faire recenser à la date anniversaire de leurs 16 ans et jusqu'aux 3 mois qui suivent à la mairie de leur domicile munis de leur pièce d'identité et du livret de famille.

Carte Nationale d'identité

Documents à fournir pour une demande de Carte Nationale d'Identité

Personne Majeure : (Pour une première demande) :

- 2 photos d'identité identiques récentes (format 35 mm x 45 mm).
- 1 copie de l'acte de naissance de moins de 3 mois à demander à la mairie du lieu de naissance.
- 1 justificatif de domicile (facture eau, téléphone, électricité, avis d'imposition).
- Attestation sur l'honneur de l'hébergeant pour les jeunes majeurs habitant chez leurs parents + la photocopie de la carte d'identité de l'établissement de l'attestation.
- 1 photocopie du permis de conduire ou du passeport.

Personne Majeure : (Pour un renouvellement) :

- 2 photos d'identité identiques récentes (format 35 mm x 45 mm).
- 1 copie de l'acte de naissance de moins de 3 mois à demander à la mairie du lieu de naissance. (si carte périmée depuis plus de 2 ans).
- 1 justificatif de domicile (facture eau, téléphone, électricité, avis d'imposition).
- Attestation sur l'honneur de l'hébergeant pour les jeunes majeurs habitant chez leurs parents + la photocopie de la carte d'identité de l'établissement de l'attestation.

En cas de perte ou de vol :

- 1 déclaration de perte (à faire en mairie) ou de vol (à faire à la gendarmerie).
- 1 photocopie du permis de conduire ou du passeport
- 1 timbre fiscal à 25,00 €. (non disponible en mairie)

Personne Mineure : (Pour une première demande) :

- 2 photos d'identité identiques récentes (format 35 mm x 45 mm).
- 1 copie de l'acte de naissance de moins de 3 mois à demander à la mairie du lieu de naissance.
- 1 justificatif de domicile (facture eau, téléphone, électricité, avis d'imposition).
- Photocopie du livret de famille.
- 1 photocopie de la carte d'identité des parents.
- En cas de divorce fournir une copie du jugement.

Personne Mineure : (Pour un renouvellement) :

- 2 photos d'identité identiques récentes (format 35 mm x 45 mm).
- 1 copie de l'acte de naissance de moins de 3 mois à demander à la mairie du lieu de naissance. (si carte périmée depuis plus de 2 ans).
- 1 justificatif de domicile (facture eau, téléphone, électricité, avis d'imposition).
- 1 photocopie de la carte d'identité des parents

En cas de perte ou de vol :

- 1 déclaration de perte (à faire en mairie) ou de vol (à faire à la gendarmerie).
- 1 timbre fiscal à 25,00 €. (non disponible en mairie)



INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Passeport biométrique

Documents à fournir pour l'établissement d'un passeport biométrique

Présence obligatoire du demandeur (y compris des enfants) lors du dépôt du dossier ainsi que lors du retrait du document.

Pour les personnes majeures et les mineurs émancipés

Validité du passeport : 10 ans

- Une copie intégrale ou un extrait avec filiation de l'acte de naissance en original (en faire la demande à votre mairie de naissance, par courrier ou par mail, voir site Internet des Mairies) ou à défaut présentation d'un titre sécurisé type Carte Nationale d'Identité plastifiée ou passeport électronique (prévoir nom, prénoms, date et lieu de naissance des parents)
- 2 photographies d'identité couleur de préférence, récentes (moins de 6 mois) au format de 3,5 x 4,5 cm identiques et parfaitement ressemblantes, de face, tête nue, sur fond clair, neutre, uni.
- 1 justificatif de votre domicile, à vos noms et prénom (en original), notamment :
 - Un titre de propriété ou un certificat d'imposition ou de non imposition,
 - Une quittance de loyer, de gaz, d'électricité, de téléphone, une attestation d'assurance du logement
 - Pour les personnes hébergées n'ayant pas de justificatif à leur nom : une attestation de l'hébergeant (imprimé à retirer en Mairie), la pièce d'identité de l'hébergeant en original et un justificatif de son domicile en original.
- La preuve de la nationalité française (document à produire en original) : si la preuve de la nationalité ne peut être établie à partir de l'examen de la copie intégrale de l'acte de naissance du demandeur, un des actes suivants doit être présenté :
 - La déclaration de nationalité française dûment enregistrée ou, à défaut, une attestation en ce sens délivrée par l'autorité compétente.
 - L'ampliation du décret de naturalisation ou de réintégration ou l'exemplaire du Journal Officiel où le décret a été publié, ou à défaut, une attestation constatant l'existence du décret délivré par le Ministère chargé des naturalisations.
 - Le certificat de nationalité française

- Timbres fiscaux (non disponibles en Mairie)
 - Personne majeure : 86 €
 - Mineur de 15 à 18 ans : 42 €
 - Mineur de moins de 15 ans : 17 €

- 1 document officiel avec photo (en original) vous permettant de justifier de votre identité (Carte nationale d'identité, carte d'identité professionnelle délivrée par une administration publique, permis de conduire, permis de chasser, etc.)

- Si vous désirez faire apparaître un nom d'usage :
 - le jugement de divorce autorisant l'usage du nom de votre ex-conjoint
 - l'acte de décès de votre conjoint

• Ancien Passeport

Lors de la remise de votre nouveau passeport vous devrez restituer l'ancien sauf s'il comporte un ou des visas toujours valides.

Pour les personnes mineures

Les enfants ne peuvent plus être inscrits sur le passeport des parents.

Validité du passeport : 5 ans

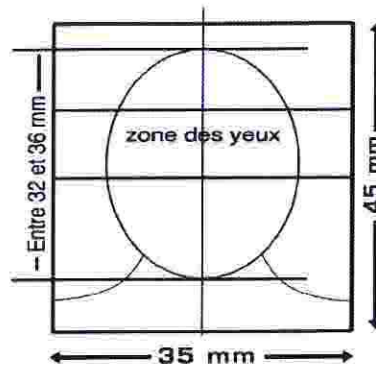
- Une copie intégrale de l'acte de naissance en original (en faire la demande à votre mairie de naissance, par courrier ou par mail, voir site Internet des mairies) ou à défaut présentation d'un titre sécurisé type Carte Nationale d'Identité plastifiée ou Passeport électronique (prévoir nom, prénoms, date et lieu de naissance des parents)
- 2 photographies d'identité couleur de préférence, récentes (moins de 6 mois) au format de 3,5 x 4,5 cm identiques et parfaitement ressemblantes, de face, tête nue, sur fond clair, neutre, uni.
- Un justificatif de domicile en original des parents
- Selon le cas, Jugement de Divorce définitif fixant les conditions d'exercice de l'autorité parentale sur le mineur, la déclaration conjointe de l'exercice de l'autorité parentale, le jugement de tutelle, l'ordonnancement du juge aux affaires familiales fixant les conditions d'exercice de l'autorité parentale.
- En cas de garde alternée, un justificatif de domicile en original de chacun des parents.

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Passeport biométrique (suite)

- Une pièce d'identité du parent (en original).
- Le cas échéant, une pièce d'identité du mineur.
- Timbres fiscaux 42 €
 - Mineur de 15 à 18 ans : 42 €
 - Mineur de moins de 15 ans : 17 €

Format photo :



Les empreintes de l'enfant sont relevées à partir de 6 ans.

A partir de 13 ans, le passeport est signé par son titulaire.

Présence obligatoire de l'enfant lors du dépôt du dossier ainsi que lors du retrait du passeport.

Horaires de dépôt des demandes de passeport Mairie d'ALLAIRE

Lundi, mardi, mercredi, vendredi :
de 8 h à 11h30 et de 13 h 30 à 17 h .

Jeudi de 8 h à 11h30.

Samedi sur RDV uniquement.

FÉLICITATIONS...

... à Sœur Constance Rouvrais pour ses 100 ans

Le 6 avril nous avons fêté les 100 ans de sœur Constance ROUVRAIS en présence de Yvette ANNÉE Conseillère Générale, de Madame Marie-Paule NAËL première adjointe et de Monsieur Ambroise TUAL représentant Monsieur le Maire de la commune de Saint Jacut-les-Pins

A cette occasion, au cours du verre de l'amitié partagé avec la directrice, le personnel et les nombreuses religieuses venues partager la joie de la communauté, il lui a été remis une composition florale de la part de la municipalité.

Sœur Constance ROUVRAIS née à SÉVIGNAC (22) le 29 mars 1913. Issue d'une famille de deux enfants et de parents artisans, elle a passé une grande partie de sa vie en pédiatrie avant de devenir infirmière à domicile. Arrivée à la retraite, son plaisir était de rendre des petits services près de ses sœurs. Aujourd'hui, sa mission principale est la prière pour le monde entier. A 100 ans, pas de secret pour sa longue vie. Elle se prépare à la rencontre de son Maître qui lui donne la joie d'être toujours parmi les siens. Toutes et tous lui ont souhaité un heureux anniversaire et encore plusieurs années de vie.





PERMANENCES DES SERVICES PUBLICS

Maison des permanences et des services publics à ALLAIRE

Située au 1, rue Le Mauff (derrière la mairie)

- **C.I.C.A.S. (Retraite Complémentaire)**

Le 2^{ème} lundi et 4^{ème} lundi de chaque mois sur rendez-vous au 08.20.20.00.75

- **CENTRE D'INFORMATION SUR L'HABITAT (ADIL)**

Le 3^{ème} jeudi de chaque mois de 14 h 00 à 17 h 30

- **ADAPEI Service d'accompagnement à la vie sociale (permanences éducateurs)**

le vendredi 14 h 00 - 18 h 00 selon planning

CENTRE ASSOCIATIF

- **MUTILÉS DU TRAVAIL**

Le 3^{ème} jeudi de chaque mois de 11 h 00 à 12 h 00 - Salle n° 5 - Rez-de-chaussée

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Depuis le 1^{er} août 2011, la CAF du Morbihan n'assure plus de permanence à Allaire.
Point d'accueil interrégional à REDON - Route de Rennes.

MAIRIE D'ALLAIRE

- **MISSION LOCALE**

1^{er} et 3^e mardi de chaque mois de 14 h 00 à 17 h 00. Prendre rendez-vous au 02 99 72 19 50.

- **CLIC**

1^{er} et 3^e lundi de chaque de 14 h 00 à 16 h 00.

CPAM - CRAM

- **CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE**

Depuis le 1^{er} mars 2009, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Morbihan n'assure plus de permanence à Allaire.

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Morbihan et la Caisse Primaire d'Ille-et-Vilaine ont mis en place un accueil mutualisé permanent à REDON dans les locaux de cette dernière : **2 rue du Docteur Lagrée - BP 70109- 35601 REDON CEDEX**. Celui-ci fonctionne **du lundi au vendredi de 8 h à 17 h**, sans interruption et concerne tous les assurés de la commune d'Allaire.

- **CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE DE BRETAGNE**

Sur rendez-vous au 0821 10 35 35. Trois permanences par semaine.

Permanences situées dans les locaux de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de REDON.

INFOS PRATIQUES

Horaires d'ouverture au public

Mairie : ☎ 02 99 91 28 65

Fax : 02 99 91 30 44

Du Mardi au Vendredi : 8 h 00 – 12 h 00
et 14 h 00 – 17 h 30

Samedi : 9 h 00 – 12 h 00

Lundi : fermée au public

E-Mail : mairie.stjacutlespins@wanadoo.fr

accueil.mairie.stjacutlespins@orange.fr
(pour la cantine, l'urbanisme, l'Etat-Civil)

crousseau.mairie@orange.fr (pour le bulletin
municipal, l'aide sociale, les transports scolaires)

Site Web : st-jacut-les-pins.fr

août : La mairie est fermée au public tous les
après-midi du 30 juillet au 16 août inclus.

Médiathèque : ☎ 02 99 91 38 52

Fax : 02.99.91.24.21

Prêts d'ouvrages :

le mardi de 16 h 30 à 19 h 15

le mercredi de 16 h 00 à 18 h 00,

le vendredi de 16 h 30 à 18 h 00

et le dimanche de 10 h 30 à 12 h

Cybercommune :

le mercredi de 14 h 00 à 16 h 00

le jeudi de 16 h 30 à 18 h 30

E-Mail : mediatheque@st-jacut-les-pins.fr

Site Web : <http://mediatheque.st-jacut-les-pins.fr>

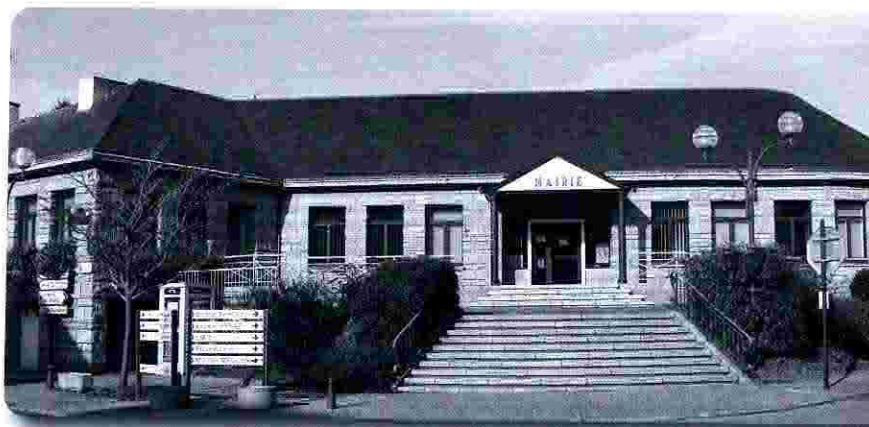
La Poste : ☎ 02 99 91 23 00

Du Lundi au Vendredi : 13 h 30 – 15 h 45

Samedi : 9 h 00 – 11 h 45

Assistante sociale : ☎ 02 99 71 91 15

M^{lle} LE BOURHIS . Permanences possibles
en Mairie de ST-JACUT-LES-PINS.
(uniquement sur rendez-vous au numéro ci-dessus)



Permanences du Maire et des Adjointes

Le Maire – Alain HERCOUËT

Sur rendez-vous les mercredi et vendredi
après midi et le samedi matin

1^{ère} adjointe – Marie-Paule NAËL

(affaires sociales et accueil)

Le vendredi matin sur rendez-vous

2^{ème} adjoint – Yves GUILLOTIN

(sport, jeunesse, culture, vie associative, animations)

le samedi matin sur rendez-vous

3^{ème} adjoint – Jean-Yves DENOUAL

(voirie, assainissement)

le mercredi après-midi sur rendez-vous

4^{ème} adjoint – Annick GUIMARD

(affaires scolaires, communication, tourisme,
vie économique, cadre de vie, embellissement)

le samedi matin sur rendez-vous

5^{ème} adjoint – Ambroise TUAL

(bâtiments communaux)

le samedi matin sur rendez-vous



ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

**EN VACANCES AUSSI,
JE DONNE MON SANG.**
CET ÉTÉ, SAUVÉZ DES VIES



Flashez ce code pour savoir
où donner votre sang.

www.dondusang.net

N° Vert 0 800 109 900

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FAX